



* 0 0 0 3 7 9 6 *

3

REGISTRE DES MARIAGES

N^o. III.

A

CÉLÈBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d Ecublens

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 21 septembre 1923.

Pour le Département :

Le Chef du service de justice,

P. Favre

N° 19

Rochat Edmond Eugène

et

Rochat Esther Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Edmond Eugène

célibataire

forgeron

originaire de L'Abbaye

domicilié au Mont du Lac, le Pont

né au Mont du Lac le Douze juillet

mil huit cent nonante quatre

fils de Eugène François Henri Rochat

et de Eugénie Louise Henriette nie Court, au Mont du Lac

2. Rochat Esther Elisabeth

célibataire

menagère

originaire de Grandcour

domiciliée à Chavannes (Romens)

née à Ozens le dix neuf mai

mil huit cent nonante huit

fille de Jules Frédéric dit Edouard Rochat

et de Marie Louise nie Delacour à Chavannes

Témoins : 1. Raymond Rochat, manoeuvre à Chavannes
2. Edouard Blanc, agriculteur à MissyLes publications ont eu lieu à L'Abbaye le vingt cinq, à
Chavannes le vingt six et à Grandcour le
vingt sept octobre mil neuf cent vingt troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Eaublens le dix sept novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Edmond Rochat
Esther Rochat

Les témoins :

Rochat Raymond
Edouard Blanc

L'officier de l'état civil :

Duvretz

Communiqué aux bureaux de
l'Etat Civil de L'Abbaye et
de Grandcour

N° 20

Jaquenoud Robert Georges
et
Meyer Louise Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenoud Robert Georges
célébataire
jardinier
originaire de Ecublens
domicile à Chavannes
né à Lausanne le vingt avril
mil huit cent nonante sept

filz de Louis Henri Jaquenoud, agriculteur à Chavannes
et de feu Julie Louise, née Gysler

2. Meyer Louise Marie
célébataire
ménagère
originaire de Ulmir (Fribourg)
domiciliée à S^t Sulpice
née à S^t Sulpice le sept septembre
mil neuf cent

fille de Jean Wilhelm Meyer, agriculteur
et de Marie Françoise, née Blanc, à S^t Sulpice

Témoins : 1. Henri Jaquenoud, agriculteur à Chavannes
2. Albert Meyer, agriculteur à S^t Sulpice

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Chavannes et S^t Sulpice
le sept et à Ulmir le neuf novembre mil neuf cent
vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le vingt trois novembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

Jaquenoud Robert
Jaquenoud Louise

Les témoins :

Henri Jaquenoud
Meyer Albert

L'officier de l'état civil :

Dierod

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Büchler

N° 21

Peneveyre Charles Joseph

et

Boay Helene

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre Charles Joseph

célibataire

manœuvre

originaire de Lausanne

domicilié à Ecublens

né à Ecublens le quinze avril

mil neuf cent deux

fils de Alexandre Joseph Peneveyre, agriculteur

et de Elise Marie Louise nee Masson, à Ecublens

2. Boay Helene

célibataire

ménagère

originaire de Echichens

domiciliée à Chavannes

née à Aigle le 1^{er} décembre

mil neuf cent deux

fille de Jules Boay, agriculteur

et de Amélie Anastasie nee Lugon, à Chavannes

Témoins: 1. Peneveyre Joseph, agriculteur à Ecublens

2. Jules Boay, agriculteur à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Chavannes le vingt m.
à Lausanne le vingt deux et à Echichens le vingt trois
octobre mil neuf cent vingt troisAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le huit décembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

Peneveyre Charles

Peneveyre Helene

Les témoins :

Joseph Peneveyre
Jules Boay

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
l'Etat Civil de Lausanne
et Yverdon le Château

N° 22

Masson Ernest Francois

et

Burmand Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Ernest Francois
célibataire
agriculteur
originaire de Ecublens
domicile à Ecublens
né à Ecublens le dix huit mai
mil huit cent nonante quatre

fil de feu Alphonse Charles Masson
et de Marie Julie Louise nee Masson, à Ecublens

2. Burmand Louise
célibataire
ménagère
originaire de Yulliens
domiciliée à St Léger
née à Carrouge le quatorze janvier
mil huit cent nonante six

fille de Félix Burmand, agriculteur
et de Nancy Rosine nee Dutoit, à St Léger

Témoins : 1. Henri Burmand, agriculteur à St Léger
2. Francois Masson, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix sept, à St Léger
et à Yulliens le dix neuf novembre mil neuf cent
vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le quinze décembre mil neuf cent vingt trois

Le N° 22 à la page 4 est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1923. Les deux doubles
du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions
Ecublens le 3 janvier 1924
L'officier de l'Etat Civil
Ducrot

Un double a été remis le 3 janvier
1924 à l'autorité cantonale en
exécution de la loi

Ecublens le 3 janvier 1924
L'officier de l'Etat Civil
Ducrot



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Pièces déposées :
Des actes de naissances

Les époux :

E. Masson,
L. Masson

Les témoins :

H. Burmand
F. Masson

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
l'Etat Civil de Mexières
et St Léger

Registre des mariages A.

N° 1

Canniger Ulysse William

et

Emery Marthe Helène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canniger Ulysse William
célibataire

employé de commerce

originaire de Gessenay (Berne)domicilié à S^t Sulpicené à Bussigny le vingt septembremil huit cent nonante septfils de Charles Edouard Canniger, facteur postalet de Elise née Dumont, à Echandens2. Emery Marthe Helène
célébataireoriginaire de Charbonnedomiciliée à S^t Sulpicenée à S^t Sulpice le vingt un novembremil neuf cent troisfille de Eugène Victor Emery, employé postal à S^t Sulpiceet de feu Marie Anne Madelaine née DitraxTémoins: } 1. P. Zuber, menuisier à Echandens
2. A. Canniger, minagère à EchandensLes publications ont eu lieu à S^t Sulpice le 1^{er}, à Gessenay et
Charbonne le trois décembre mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Echandens le trois janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

M. EmeryM. Canniger

Les témoins :

P. ZuberA. Canniger

L'officier de l'état civil :

DucrotzCommuniqué aux bureaux de
l'Etat civil de Gessenay
et Charbonne

N° 2

Lambert Joseph Emile

et

Baudet Anna Elisabeth Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert Joseph Emile
célibataire
chauffeur au rouleau de l'Etat
originaire de Büsserach (Soleure)
domicilié à Chavannes
né à St Aubin le vingt août
mil neuf cent

fil de feu Pierre Joseph Lambert
et de Anne Marie nee Walther, absente

2. Baudet Anna Elisabeth Marie
célibataire
ménagère
originaire de Etagnières
domiciliée à Yverdon
née à Saleyres sous Frances le huit février
mil neuf cent

fille de Charles Alfred Baudet, boulanger à Saleyres sous Frances
et de feu Anna Elisabeth nee Stettler

Témoins: 1. A. Lambercy, agriculteur à Saleyres sous Frances
2. J. Lambercy, ménagère " "

Les publications ont eu lieu à Chavannes le onze, à Büsserach et
Yverdon le douze et à Etagnières le quatorze janvier
mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trente un janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances
La promesse de la fiancée signée
à l'Etat Civil d'Yverdon

Les époux :

E. Lambert.
M. Lambert

Les témoins :

A. Lambercy.
J. Lambercy.

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Büsserach, Echallens
et Yverdon

Registre des mariages A.

N° 3

Pache Théodore

et

Berger Marguerite Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Théodore
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Chapelle
 domicilié à Chavannes
 né à Lausanne le trois avril
 _____ mil neuf cent _____

fils de feu Constant Pache
 et de Maria nie Leisi, à Chavannes

2. Berger Marguerite Blanche
 célibataire
 mécanicienne tricoteuse
 originaire de Ettoy
 domiciliée à Chavannes
 née à Morges le vingt huit décembre
 _____ mil neuf cent cinq _____

fille de feu Charles François Berger
 et de Emma Marie Julie nie Coytave à Chavannes

Témoins : 1. E. Bourgeois, aubergiste à Ecublens
 2. E. Bastian, ébéniste à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt deux, à Chapelle
 et Ettoy le vingt trois janvier mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Ecublens _____ le quatorze février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances
 L'autorisation de la mère
 de la fiancée mineure

Les époux :

Pache Théodore
Pache Marguerite

Les témoins :

Chs Bourgeois
A. Bastian

L'officier de l'état civil :

Ducret

Communiqué aux bureaux de
 l'Etat Civil de S^t Georges
 et S^t Pierre

Par jugement du
 Tribunal du district
 de Lausanne, en date de
 9 mars 1943. devenu
 exécutoire le 6 avril 1943. le
 présent mariage a
 été dit nul par le
 divorce
 Ecublens, le 21 avril 1943.
 L'officier d'état-civil
 de l'arrondissement
 d'Ecublens :



E. Ducret

N° 4

Bolliet Léon

et

Clere Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolliet Léon

célibataire

agriculteur

originaire de Priverenges

domicilié à Priverenges

né à Priverenges le cinq avril

mil huit cent nonante deux

fils de Louis Gustave Bolliet, agriculteur

et de Louisa née Chevalley, à Priverenges

2. Clere Berthe

Divorcée de Louis Albert Lambert, dès le 16 mai 1914

ménagère

originaire de Arnea sur Nyon

domiciliée à Ecublens

née à Ecublens le seize octobre

mil huit cent huitante-sept

fille de Victor Eugène Louis Clere

et de Augustine née Gras, décédée

Témoins :

1. Paul Roulier, agriculteur à Ecublens

2. Charles Bourgeois, aubergiste à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Priverenges le vingt un
et à Arnea sur Nyon le vingt deux janvier mil neuf
cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le quatorze février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Léon Bolliet
Berthe Bolliet

Les témoins :

Roulier Paul
Bourgeois Ch.

L'officier de l'état civil :

Duroz

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Lonay et Crans

N° 5

Radice Emile Paul

et

Viola Caroline Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Radice Emile Paul

célibataire

menuisier

originaire de Masserano (Italie)

domicilié à Ecublens

né à Ecublens le cinq avril

mil huit cent nonante

fils de feu Paul Angelo Radice

et de Rosalie née Mussy, à Ecublens

2. Viola Caroline Anna

célibataire

ménagère

originaire de Genève, ville

domiciliée à Ecublens

née à Lausanne le vingt deux juillet

mil neuf cent un

fille de Alfred Viola, peintre

et de Louise, Elise, Julie née Stucki, à Genève

Témoins :

1. Adrien Bourgois, agriculteur à Ecublens

2. Charles Bourgois, aubergiste à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt quatre et à Genève
le vingt six décembre mil neuf cent vingt trois, à Masserano
du 20 au 30 janvier mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt huit février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances
Le certificat de publication
du Consul d'Italie
Le permis du Département
de Justice et Police

Les époux :

Radice Emile

Radice Anna

Les témoins :

A Bourgois
Bourgois bks

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Par Décret du Grand Conseil
Du 24 novembre 1925, les époux
Radice et Viola, inscrits
ci contre, ont été naturalisés
et reçus avec leur famille aux
nombre des bourgeois de la commune
d'Ecublens (Vaud)

Ecublens le 14 février 1926

L'officier de l'état civil

Ducrot



Communiqué au bureau de l'Etat Civil
de Genève et à la Chancellerie
d'Etat

N° 6

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Pantet Emile Fernand
et
Depierran Marie Alice Fanny

1. Pantet Emile Fernand
célibataire.

infirmier
originaire de Chavornay

domicilié à Chêne (Genève)

né à S'taphorin sur Morges le 1^{er} mai
mil huit cent nonante sept

fil de feu Jules Emile Pantet

et de Marie Charlotte nee Courtat, à Clarmont

2. Depierran Marie Alice Fanny
célibataire

infirmière
originaire de Assens

domiciliée à Chêne

née à Ecublens le vingt sept janvier
mil neuf cent deux

filles de Henri Depierran

et de Elise dite Elisa nee Jaquenoud à Ecublens

Témoins : 1. François Tissot, manoeuvre, à Ecublens
2. Germaine Tissot ménagère, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Assens et Chêne le
six février mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le quinze mars mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Fernand Pantet
Alice Pantet

Les témoins :

François Tissot
Germaine Tissot

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Chavornay, Chêne
et Ecublens

N° 7

Emery Eugène Victor

et

Epitave Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Eugène Victor
 veuf de Marie Anne Madelaine née Détraux, des le 6 janvier 1923
 employé postal
 originaire de Chardonne
 domicilié à S^t Sulpice
 né à Chavannes le vingt trois mars
 mil huit cent septante cinq

fils de Jean Louis François Henri Emery
 et de Anne Henriette née Masson, Décédés

2. Epitave Ida
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chavannes
 domiciliée à Chavannes
 née à Chavannes le trente décembre
 mil huit cent huitante un

fille de Jules Frédéric Epitave, à Colchennan
 et de Henriette née Vittet, à Cheseaux

Témoins :
 1. Henri Petit, mécanicien à Ecublens
 2. Charles Bourgeois, aubergiste à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavannes et S^t Sulpice le
onze et à Chardonne le seize mars mil neuf cent
vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trente un mars mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé
 L'acte de décès de la femme du fiancé
 L'acte de naissance de la fiancée

Les époux :

Victor Emery
Ida Emery

Les témoins :

Jules Henri
Bourgeois ch.

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué au bureau de l'état
 civil de Corsier

En date du 18 février et définitif
 le 7 avril 1926. Le Tribunal du
 District de Morges a dissous par
 le divorce le mariage inscrit
 ci contre et l'a prononcé aux
 torts de la femme qui ne pourra
 se remarquer avant un an
 Ecublens le 15 avril 1926
 L'officier de l'état civil
Ducrot



N° 8

Grand Charles Emile

et

Corthay Louise Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand Charles Emile

célibataire

céramiste

originaire de Ecublens

domicilié à Ferney Voltaire (Ain, France)

né à Ecublens le 1^{er} mai

mil neuf cent deux

fils de Marius Grand, agriculteur

et de Louise Henriette nie Musy, à Ecublens

2. Corthay Louise Juliette

célibataire

sans profession

originaire de Ferney Voltaire (France)

domiciliée à Ferney Voltaire

née à Ferney Voltaire le vingt quatre juillet

mil huit cent quarante neuf

fille de feu Jules Corthay

et de Hélène nie Helen, à Ferney Voltaire

Témoins :

1. Henri Petit, mécanicien à Ecublens

2. Marius Grand, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ferney Voltaire et Ecublens le vingt cinq mai mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le sept juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publication
de l'Etat Civil de Ferney Voltaire

Les époux :

Grand Chs.
Juliette Grand

Les témoins :

Petit Henri.
Grand Marius

L'officier de l'état civil :

Discret

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat

Registre des mariages A.

N° 9

Orbini Ferdinando Domenico

et

Perolini Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orbini Ferdinando Domenico

célibataire

maçon

originaire de San Giusto, Comense (Italie)

domicilié à Scublens

né à San Giusto le onze juin

mil huit cent quarante-neuf

fils de feu Ferdinando Orbini

et de Lucia née Rolando, à Scublens

2. Perolini Lucie

célibataire

couturière

originaire de Morca Salesia, (Novare, Italie)

domiciliée à Orbe

née à Morca le dix huit septembre

mil huit cent quarante-cinq

fille de feu Giuseppe Perolini

et de Sabine née Dalberto, à Orbe

Témoins :

1. Huillommet Charles, employé aux E.T. à Romens

2. Huillommet Marie, femme du précédent

Les publications ont eu lieu à Scublens et Orbe le 1^{er} mars et en Italie, fin mars mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Scublens, le cinq juillet mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé

L'autorisation de la mère

L'acte de décès du père

L'acte de naissance de la fiancée

Les certificats de publication du Consul d'Italie

L'autorisation du Département

de Justice et Police

Communiqué au bureau de l'Etat Civil d'Orbe et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Orbini Ferdinand

Lucie Orbini

Les témoins :

M. Huillommet Charles.

M. Huillommet

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 10

Hartmann Georges Ferdinand
et
Martinet Cécile Lydia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hartmann Georges Ferdinand
veuf de Marquise Louise née Borel, née le 8 novembre 1920
employé de commerce
originaire de Pratteln (Bâle Campagne)
domicilié à Chavannes
né à Lausanne le vingt huit août
mil huit cent huitante un

fils de Emmanuel Hartmann
et de Adèle Eugénie née Guillet, décédée

2. Martinet Cécile Lydia
célibataire
ménagère
originaire de Mont-la-Ville
domiciliée à Chavannes
née à Lausanne le cinq septembre
mil neuf cent cinq

fille de Jules Martinet, cocher
et de Julie Louise née Stettler, à Lausanne

Témoins :
1. Jules Martinet, cocher à Lausanne
2. Charles Bourgeois, aubergiste à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quatorze, à Pratteln et
Mont-la-Ville le seize juin mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le cinq juillet mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé
L'acte de décès de la 1^{ère} femme du fiancé
L'acte de naissance de la fiancée
L'autorisation des parents de la fiancée mineure

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Pratteln et de la Ville

Les époux :

Hartmann
C. Hartmann

Les témoins :

Martinet
Bourgeois

L'officier de l'état civil :

Dineret

Registre des mariages A.

N° 11

Moreillon Paul

et

Bremssald Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Paulveuf de Lina nie Meier, déc. le 15 décembre 1921
boulangier pâtisier
originaire de Bex

domicilié à Chavannes

né à Bex le quinze septembre
mil huit cent septante cinq

fils de Henri Moreillon

et de Elisa nie Guillat, décédée

2. Bremssald Bertha

célibataire

sans profession

originaire de Mämmedorf

domiciliée à Mämmedorf

née à Mämmedorf le sept juin
mil huit cent nonante deux

fille de Konrad Rudolf Bremssald

et de Bertha nie Hasler

Témoins :
1. François Pamelet, employé aux G. & S. à Chavannes
2. L. Bremssald, ménager à MämmedorfLes publications ont eu lieu à Chavannes le onze, à Bex le douze
et à Mämmedorf le quatorze juillet mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ceulbens le quatorze août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé
L'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
L'acte de naissance de la fiancée
La promesse de mariage signée à Mämmedorf

Les époux :

P. Moreillon
B. Moreillon

Les témoins :

Pamelet F.
L. Bremssald.

L'officier de l'état civil :

Droz

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Bex et Mämmedorf

N° 12

RoCHAT Charles David

et

Porchat née Pakud Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Charles David

veuf de Marie Emma née Blanc, déc. le 3 mai 1922

employé aux G.T.F.

originaire de L'Abbaye et du lieu

domicilié à Chavannes

né à Lausanne le onze janvier

mil huit cent huitante cinq

fils de Auguste David RoCHAT

et de Marie Angélique née Clairvaux, décédée

2. Porchat née Pakud Alice

veuve de Maurice Armand Porchat, déc. le 19 mars 1922

ménagère

originaire de Penthalar

domiciliée à Chavannes

née à Concise le neuf juin

mil huit cent huitante six

fille de Jules Pakud

et de Sophie née Bailloz, décédée

Témoins :

1. G. Porchat, employé de commerce à Chavannes
2. Henri Petit, mécanicien à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix sept, à l'Abbaye et au lieu le dix huit et à Penthalar le dix neuf juillet mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le seize août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé
L'acte de décès de la 1^{ère} femme du fiancé
L'acte de naissance de la fiancée
L'acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée

Les époux :

RoCHAT
A. Porchat

Les témoins :

G. Porchat.
Henri Petit

L'officier de l'état civil :

Dueretz

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de l'Abbaye du lieu et
de Cossonay

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13

Schopfer Edouard Eugène
et
Pointet née Lesolbat Marie Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer Edouard Eugène
 célibataire
 employé aux C.F.F.
 originaire de Lauenen (Berne)
 domicilié à Chavannes
 né à Benens le treize novembre
mil huit cent huitante neuf
 fils de Emile Schopfer, employé aux C.F.F. à Crissier
 et de feu. Aèle Augusta née Perrier

2. Pointet née Lesolbat Marie Julie
 veuve de Arthur Edouard Pointet déc. 23 mars 1920
 couturière
 originaire de Echandens
 domiciliée à Chavannes
 née à Plampalais (Genève) le vingt quatre mai
mil huit cent nonante
 fille de Marie Louise Lesolbat
 et de _____

Témoins: { 1. Alfred Pidoux, seillier à Orbe
 2. Juliette Mohler, ménagère à Benens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le sept, à Lauenen le huit et à Echandens le neuf juillet mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens, le seize août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :
 L'acte de naissance du fiancé
 L'acte de naissance de la fiancée
 L'acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée

Les époux :
Schopfer Edouard
Schöpfu Julie

Les témoins :
Alfred Pidoux
Juliette Mohler

Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil de Lauenen et Honay

L'officier de l'état civil :
Ducroz

N° 14

Martin Eugène Albert

et

Foretay Alice Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Eugène Albert
 veuf de Louise Emma nie Guidon, dès le 21 avril 1922
 agriculteur
 originaire de Froideville
 domicilié à Echandens
 né à Echandens le six novembre
 mil huit cent septante neuf

fil de Louis Eugène Martin
 et de Anna Marie nie Guirel, décédés

2. Foretay Alice Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de S^t Sulpice
 domiciliée à S^t Sulpice
 née à S^t Sulpice le vingt huit mars
 mil huit cent nonante six

fille de Louis Félix Foretay, agriculteur
 et de Louise Héline nie Guidon, à S^t Sulpice

Témoins : } 1. Edouard Tissot, agriculteur à S^t Sulpice
 } 2. Elise Tissot, femme du précédent

Les publications ont eu lieu à Echandens et S^t Sulpice le quinze
 et à Froideville le seize août mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Echandens le vingt neuf août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Eug. Martin
Alice Martin

Les témoins :

Tissot Edouard
E. Tissot

L'officier de l'état civil :

* Ducret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Bottons et Lonay

Registre des mariages A.

N° 15

Marguerat Louis Adrien

et

Baudrocco Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Louis Adrien
célibataire.

Distillateur

originaire de Lutry et Forel (L.)

domicilié à Chavannes

né à La Chaux-de-Fonds le quatorze octobre

mil huit cent nonante neuf

fils de Rosalie Marguerat, à Genève.

et de

2. Baudrocco Anna
célibataire

couturière

originaire de Sala Biellese (Novare, Italie)

domiciliée à Pœrenens

née à Sala Biellese le dix-huit septembre

mil huit cent nonante sept

fille de Dante Baudrocco, cimenteur

et de Orsola Florinda née Morino, à Pœrenens

Témoins: } 1. Baudrocco Dante, cimenteur à Pœrenens
2. F. Blanc, distillateur à ChavannesLes publications ont eu lieu à Chavannes le vingt un, à Lutry
et Forel le vingt deux, à Pœrenens le vingt trois mai et
en Italie en août mil neuf cent vingt quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le vingt septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances
Le certificat de célibat de la fiancée
L'autorisation du département de
Justice et Police
Le certificat de non opposition
du Consul d'Italie

Les époux :

Louis Marguerat
Anna Baudrocco

Les témoins :

Baudrocco Dante
F. Blanc

L'officier de l'état civil :

Dieret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil Lutry, Forel et Prilly
et à la Chancellerie d'Etat

N° 16

Pittet André Emile

et

Sermer Rose Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet André Emile
cibataire

appareilleur

originaire de Yverdon et Pampigny

domicilié à Chavannes

né à Yverdon le vingt un juillet

mil neuf cent un

fils de Edouard Pittet, menuisier

et de Nancy Marie nie Béguin, à Yverdon

2. Sermer Rose Anna

cibataire

ménagère

originaire de Villars Bramard

domiciliée à Chavannes

née à Lausanne le vingt neuf janvier

mil huit cent nonante six

fille de Jules Adrien Sermer, jardinier

et de Anna nie Reyser, à Chavannes

Témoins : 1. Georges Sermer, jardinier à Chavannes
2. Marcelle Pittet, ménagère à Travers

Les publications ont eu lieu à Chavannes et Yverdon le onze, à Pampigny le douze et à Villars Bramard le treize août mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

André Pittet

Rose Pittet

Les témoins :

Georges Sermer
Marcelle Pittet

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'état
Civil de Yverdon, Pampigny et
Villarzel

Registre des mariages A.

N° 14

Bovard Marcel Arnold Fritz

et

Streit Bertha Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard Marcel Arnold Fritz

célibataire

jardinier

originaire de Cully

domicilié à Chavannes

né à Lausanne le cinq juin

mil huit cent nonante huit

fils de Maurice Frédéric Isaac dit Fritz Bovard, jardinier

et de Julie Antoinette Sophie née Matti à Chavannes

2. Streit Bertha Elisa

célibataire

couturière

originaire de Englisberg (Berne)

domiciliée à Renens

née à Lausanne le 1^{er} mai

mil neuf cent deux

fille de Christian Streit, ébéniste

et de Rosa née Hämmi à Renens

Témoins :

1. Fritz Bovard, jardinier à Chavannes

2. Christian Streit, ébéniste à Renens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix-neuf, à Cully et
Limmerrate le vingt et à Renens le vingt un août
mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cully le deux octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

M. Bovard

B. Bovard

Les témoins :

Fritz Bovard
Streit Christian

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
l'Etat Civil de Cully,
Prilly et Limmerrate

N° 18

Favre Henri Victor

et

Taquier Laure Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Henri Victor

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Ormont dessus

domicilié à Chavannes

né à Chavannes le vingt neuf septembre

mil huit cent nonante sept

fils de David Favre, retraité, aux C.F.F.

et de Marie née Tanner, à Chavannes

2. Taquier Laure Henriette

célibataire

ouvrière d'usine

originaire de Ycherens

domiciliée à Crissier

née à Ste Croix le vingt deux août

mil neuf cent trois

fille de Eugène Taquier

et de Louisa Sophie née Tuvot, à Penthalar

Témoins :

1. Eugène Taquier Penthalar

2. N. Besancet, voyageur de commerce à Remens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt, à Ormont dessus le vingt deux, à Ycherens et Crissier le vingt trois septembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cublens le dix huit octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

Favre Victor

Taquier Laure

Les témoins :

E. Taquier

N. Besancet

L'officier de l'état civil :

Dierckx

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Ormont dessus. Moudon et Pully

Par jugement du 30 avril et définitif le 30 mai 1931. le Tribunal du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre.

Cublens le 6 juin 1931
L'officier de l'état civil
Dierckx



Registre des mariages A.

N° 19

Masson Henri Edouard

et

Hédiguer Marguerite Germaine Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Henri Edouard

célibataire

comptable

originaire de Ecublens

domicilié à Ecublens

né à Ecublens le vingt neuf juillet

mil huit cent quarante neuf

fils de Ami Louis Henri Masson, gypcier peintre

et de Lina Euphrasie, née Yod, à Ecublens

2. Hédiguer Marguerite Germaine Anna

célibataire

institutrice

originaire de Montherod

domiciliée à St Livres

née à Aubonne le deux novembre

mil huit cent quarante huit

fille de Alfred Hédiguer, ex poudrier

et de Félicie Anna, née Dement, à Aubonne

Témoins :

1. G. Masson, agriculteur à Ecublens

2. F. Masson, gypcier peintre à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le deux, à St Livres le trois et à Montherod le quatre - octobre - mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt trois octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

H. Masson

Marg. Masson

Les témoins :

G. Masson

F. Masson

L'officier de l'état civil :

Discretz

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil d'Aubonne et Gimel

N° 20

Masson Charles François

et

Dind Claire Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Charles François

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Ecublens

domicilié à Ecublens

né à Ecublens

le vingt septembre

mil huit cent nonante

fils de Henri Louis Masson, agriculteur

et de Lina nie Deblaireville, à Ecublens

2. Dind Claire Louise

célibataire

employée de bureau

originaire de St Cierges

domiciliée à Chailly Lausanne

née à La Chaux de Fonds

le dix huit juillet

mil neuf cent

fille de Ami François Dind, agriculteur

et de Pauline Blanche nie Steiner, à Chailly Lausanne

Témoins :

1. Ami Dind, agriculteur à Lausanne

2. Blanche Dind, ménagère à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 1^{er}, à Lausanne et
St Cierges le trois octobre mil neuf cent vingt quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

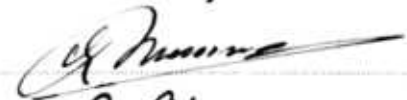
Ecublens

le vingt quatre octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

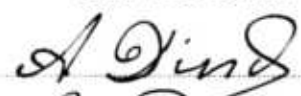
Les actes de naissances

Les époux :



C. Masson

Les témoins :



A. Dind

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux bureaux de
l'Etat Civil de Lausanne
et St Cierges

Registre des mariages A.

N° 21

Ducret Jules Albert

et

Forrer Marie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Jules Albert

célibataire

garde frontière

originaire de Ecublens et St-Sulpicedomicilié à Champéry (Salais)né à Ecublens le trente un maimil huit cent nonante huitfils de Paul Eugène Ducret, agriculteuret de Maria née Glauser, à Ecublens2. Forrer Marie Marguerite

célibataire

originaire de Wiltshaus (St Gall)domiciliée à Lausannenée à Lausanne le dix sept novembremil neuf centfille de Jean Forrer, décédéet de Maria née Stausenmann, à Lausanne

Témoins :

1. Ducret Emile, agriculteur, à Ecublens2. Roulier Julie, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Champéry le onze, à Ecublens et St-Sulpice le douze, à Lausanne le treize et à Wiltshaus le quatorze octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le huit novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Ducret JulesDucret Marguerite

Les témoins :

Ducret EmileRoulier Julie

L'officier de l'état civil :

Ducret

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Champéry, Wiltshaus et Lausanne

N° 22

Christeler Robert

et

Jaquier Marie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christeler Robert

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Gessenay (Bernes)

domicilié à Ecublens

né à Sufflens le Château le vingt trois décembre

mil huit cent nonante cinq

fils de Charles Gottfried Christeler, agriculteur

et de Julie Marie née Bovy, à Ecublens

2. Jaquier Marie Marguerite

célibataire

employée de bureau

originaire de Sucherens

domiciliée à Penthalar

née à Ste Croix le quinze novembre

mil huit cent nonante six

filles de Eugène Jaquier

et de Louisa Sophie née Junod, à Penthalar

Témoins: 1. Christeler Armand, employé aux C.T.F. à Ecublens

2. Christeler Maurice, ouvrier d'usine, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le six, à Sucherens le sept, à Gessenay et Penthalar le huit octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le quinze novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

Christeler Robert.

Christeler Marie

Les témoins :

Christeler Armand.

Christeler Maurice.

L'officier de l'état civil :

Ducrot

En date du 24 janvier 1947, l'autorité de surveillance ordonne la rectification du nom patronymique que Christeler, en ce sens qu'il soit orthographié avec deux l. soit Christeller.

Ecublens le 25 janvier 1947.

L'officier d'état civil

J. Ducrot



Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil de Gessenay, Moudon et Gessenay

N° 23

Nobel Robert Joseph

et

Gasser Emma

Le Tribunal du district de Niedersimmenthal Berne, par jugement rendu le 27 novembre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 7 janvier 1937, a dissout par le divorce le mariage ci-

contre Le Tribunal a fixé à 2 ans, à partir du 6 janvier 1937, le délai pendant lequel les 2 époux ne pourront se remarier.

Ecublens, le 8 janvier 1937
L'officier d'état civil d'Ecublens



[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobel Robert Joseph

célibataire

vannier

originaire de St Margrethen (St Gall)

domicilié à Ecublens

né à Bremblens le 1^{er} novembre

mil neuf cent

fil de Alois Nobel, vannier

et de Anne Marie Elisabeth née Gerymer, à Ecublens

2. Gasser Emma

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Brüschegg (Berne)

domiciliée à Berne

née à Dotzigen le quinze février

mil neuf cent un

fille de Johann Gasser

et de Elisabeth née Gilgen, décédée

Témoins :

1. Charles Bourgeois, aubergiste à Ecublens

2. Joseph Gerymer, vannier à Brüssigny

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze, à St Margrethen, Brüschegg et Berne le quatorze octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le quinze novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Les actes de naissances

Les époux :

Robert Nobel

Emma Nobel

Les témoins :

Chs. Bourgeois

Jos. Gerymer?

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil de Berne, St Margrethen et Brüschegg

N° 24

RoCHAT Albert Auguste
et
BÜHLER Madeleine Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Albert Auguste

celibataire

sertisseur

originaire de L'Abbaye et du Lieu

domicilié à u Pont

né à u Pont

le dix sept avril

mil huit cent nonante neuf

fils de Isaac Moïse RoCHAT, employé aux C.T.F. au Pont

et de Albertine Elisabeth Cecile née RoCHAT, décédée

2. BÜHLER Madeleine Rosa

celibataire

couturière

originaire de Briethem (Argovie)

domiciliée à Ecublens

née à Fier

le dix sept janvier

mil neuf cent quatre

fille de Louis Jean BÜHLER, entrepreneur

et de Louisa née Grand à Fier

Témoins :

1. Emile Rodice, menuisier à Ecublens.

2. Isaac RoCHAT, employé aux C.T.F. au Pont

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le vingt cinq à Ecublens
et Briethem le vingt six et au lieu le vingt sept
août mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt neuf novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Albert RoCHAT
Madeleine RoCHAT

Les témoins :

Rodice Emile
RoCHAT Isaac

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de L'Abbaye,
de lieu et de Briethem

N° 25

Christeler Ferdinand Maurice

et

Masson Marthe Julie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christeler Ferdinand Maurice

célibataire

employé d'usine

originaire de Yessenay (Bern)

domicilié à Ecublens

né à La Chaux le treize mars

mil huit cent nonante huit

fils de Charles Gottfried Christeler, agriculteur

et de Julie Marie née Brody, à Ecublens

2. Masson Marthe Julie Louise

célibataire

ménagère

originaire de Ecublens

domiciliée à Ecublens

née à Ecublens le trois octobre

mil neuf cent cinq

fille de Benjamin Gustave Masson, agriculteur

et de Adèle Charlotte née Collet, à Ecublens

Témoins :

1. Charles Christeler, agriculteur, à Ecublens

2. Gustave Masson, agriculteur, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt cinq et à Yessenay le vingt six novembre mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le huit décembre mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Les actes de naissances

L'autorisation des parents de la fiancée, mineure

Les époux :

Christeler Maurice

Marthe Christeler

Les témoins :

Ch. Christeler

G. Masson

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué au bureau de l'état civil de Yessenay

En date du 24 janvier 1947, l'autorité de surveillance ordonne la rectification du nom patronymique Christeler en ce sens qu'il soit orthographié avec deux l. soit: Christeller Ecublens. Le 25 janvier 1947 l'officier d'état civil

Duret



de la page 29 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Ecublens le 3 janvier 1947

L'officier de l'état civil

Duret



Un double a été remis le 5 janvier 1925 à l'autorité cantonale en exécution de la loi

Ecublens le 5 janvier 1925

L'officier de l'état civil

Duret



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2004 f. d.

N° 1

Kolay Ulysse Emile
 et
Pouly Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Kolay Ulysse Emile*
 veuf de *Hélène* - née *Guagniana* - déc. le 26 juillet 1924
 employé aux C.T.F.
 originaire de *Walkringen (Berne)*
 domicile à *Ecublens*
 né à *Brussigny* le *trente six juillet*
mil huit cent huitante deux

fil de *Georges Albert Kolay*
 et de *Marie Alphonsine* - née *Chassot*, décédée

2. *Pouly Rosa*
 divorcée de *Albert Henri Dupuis*, déc. le 16 mars 1913
 infirmière
 originaire de *Senarclens*
 domiciliée à *Prilly*
 née à *Mezières* le *vingt sept janvier*
mil huit cent huitante sept

filles de feu *Charles Pouly*
 et de *Eugénie* - née *Pauli*, à *Corcelles le Fort*

Témoins :
 1. *Eugène Kolay*, employé aux C.T.F. à *Bonens*
 2. *Renée Filletax*, infirmière à *Prilly*

Les publications ont eu lieu à *Ecublens* le *sept*, à *Prilly* et
Walkringen le *huit* et à *Senarclens* le *neuf janvier mil*
neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le *vingt sept janvier mil neuf cent vingt cinq*

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé
L'acte de décès de la sœur femme du fiancé
L'acte de mariage de la fiancée
avec mention de divorce

Les époux :

Kolay Ulysse
Kolay Rosa

Les témoins :

Kolay Eugène
Filletax Renée

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
 l'état civil de *Walkringen*,
Prilly et *Cossonay*

Registre des mariages A.

N° 2

Chevalley Charles Emile

et

Gouffon Marthe Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Charles Emile

veuf de Emma Julie née Bisinand, déc. le 18 novembre 1920

agriculteur

originaire de Denezy

domicilié à St Sulpice

né à St Sulpice

le vingt huit septembre

mil huit cent huitante neuf

fils de feu Charles Emile Chevalley

et de Julie Anna née Covey femme Gras, à St Sulpice

2. Gouffon Marthe Alice

divorcée de Georges Alexandre Rodolphe Luyman, déc. le 16 janvier 1924

ménagère

originaire de Pivran

domiciliée à Prévèrenges

née à Lausanne

le huit janvier

mil huit cent nonante un

fille de John Emile Gouffon, voyageur

et de Françoise Anna née Pache, à Prévèrenges

Témoins :

1. John Gouffon, voyageur à Prévèrenges

2. Anna Gouffon, ménagère " "

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le dix, à Prévèrenges le onze, à Denezy le douze et à Pivran le treize janvier mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Scubbens

le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

L'acte de naissance du fiancé

L'acte de décès de la femme du fiancé

L'acte de mariage de la fiancée

avec mention du divorce

Les époux :

C. Chevalley

M. Chevalley

Les témoins :

J. Gouffon

A. Gouffon

L'officier de l'état civil :

Dieret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Denezy, Chevres et
Schandens

N° 3

Apothélon Edouard

et

Stella Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Apothélon Edouard
 célibataire
 garde-frontière
 originaire de Omens et Bomainçon
 domicilié à La Chaux de Fonds
 né à Omens le treize avril
mil huit cent nonante sept

filz de Jean François Louis Apothélon
 et de Louise Jeanmonod née Bezençon, à Omens

2. Stella Adèle
 célibataire
 couturière
 originaire de Piazza (Turin, Italie)
 domiciliée à Ecublens
 née à Ecublens le dix-neuf décembre
mil neuf cent un

fille de Vincent Charles Stella, absent
 et de Jeanne née Pistone à Ecublens

Témoins : 1. Oguy Emile, manoeuvre, à Bussigny
 2. Buller Marguerite, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds le trente, à Omens,
Ecublens et Piazza le trente un octobre et à Bomainçon
 le 1^{er} novembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le cinq février mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Apothélon Edouard
Apothélon Adèle

Les témoins :

Oguy Emile
Buller Marguerite

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 Civil de Champagne, Conise et
La Chaux de Fonds et à la
 Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 4

Dupuis Louis Maurice

et

Hofmann Thérèse Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Louis Maurice

célibataire

agriculteur

originaire de Selagnens

domicilié à Ecublens

né à Fier le vingt mars

mil neuf cent

fils de feu Emile David Dupuis

et de Rosalie née Rymont, à Ecublens

2. Hofmann Thérèse Elisabeth

célibataire

sans profession

originaire de Lutry Sattrigen (Berne)

domiciliée à Lutry Sattrigen

née à Niedermorschweiler (Alsace) le sept juillet

mil neuf cent m

fille de Rodolphe Hofmann, à Eschugg

et de feu Emilie née Schmerber

Témoins :

1. Camille Dupuis, agriculteur à Ecublens

2. Jean Dupuis, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le cinq, à Selagnens et Nivau le six janvier mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le sept février mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Les actes de naissances

1 de fiancé

2 de fiancée

Les actes de publication de mariage

3 d'Ecublens

4 d'Selagnens

5 de Nivau

Les époux :

Louis Dupuis

Elisabeth Dupuis

Les témoins :

Camille Dupuis

Jean Dupuis

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil, d'Ecublens et de Nivau

N° 5

Ramel Alexandre

et

Leimgruber Emma Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel Alexandre
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Château d'Oex
 domicilié à S^t Sulpice
 né à S^t Sulpice le onze mars
mil neuf cent

fils de Louis Ramel
 et de Augustine Jenny nee Foretay, vicedis

2. Leimgruber Emma Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Herznach (Argovie)
 domiciliée à S^t Sulpice
 née à Ecublens le trente janvier
mil neuf cent deux

fille de Albert Leimgruber, employé aux C.F.F.
 et de Alice nee Stucky, à Ecublens

Témoins: } 1. Jules Foretay, agriculteur, à S^t Sulpice
 } 2. Davel Mitral, employé au garage, à S^t Sulpice

Les publications ont eu lieu à S^t Sulpice le dix huit, à Château d'Oex le dix neuf et à Herznach le vingt février mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le treize mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. Acte de publication de mariage de S^t Sulpice
4. " " " de Château d'Oex
5. " " " de Herznach

Les époux :

Ramel Alexandre
Ramel Emma

Les témoins :

Jules Foretay
Davel Mitral

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 Civil de Château d'Oex et
 de Herznach

Registre des mariages A.

N° 6

Schmutz Jean Essald

et

Gsteiger Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmutz Jean Essald
célibataire

mécanicien

originaire de Horb (Berne)domicilié à Ecublensné à Ecublens le vingt quatre décembre

mil neuf cent

fils de Jean Schmutz, journalieret de Marguerite nee Mischler, à Ecublens2. Gsteiger Marguerite
célibataire

horlogère

originaire de Grindelwald (Berne)domiciliée à Sorviliernée à Roches le tronte juillet

mil neuf cent quatre

fille de Jean-Jacob Gsteiger, employé aux C.C.F.et de Julia nee Habegger, à SorvilierTémoins: } 1. Constant Masson, agriculteur, à Ecublens
2. Paul Schmutz, jardinier, à EcublensLes publications ont eu lieu à Ecublens le die sept, à Horb,
Grindelwald et Court le die huit février mil
neuf cent vingt cinqAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Ecublens, le vingt six mars mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publications de mariage
3. de Horb
4. de Grindelwald
5. de Court
6. de Ecublens

Les époux :

Jean Schmutz
Marguerite Schmutz

Les témoins :

Constant Masson
Paul Schmutz

L'officier de l'état civil :

DoretCommuniqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Horb, Grindelwald et
Court

N^o 7

Corthésy Gustave

et

Chalet Marthe Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthésy Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Dompierre

domicilie à Ecublens

né à Dompierre le vingt huit juillet

mil huit cent nonante sept

fils de Héli Corthésy

et de Eugénie née Pasche, décédée

2. Chalet Marthe Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Hermenches

domiciliée à Lausanne, Bois Gentil

née à Lausanne le sept novembre

mil neuf cent

fille de feu Adrien Chalet

et de Emma née Seyra à Lausanne

Témoins :

1. Robert Chalet, agriculteur à Lausanne

2. Clara Grand, ménagère à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze, à Dompierre, Lausanne et Hermenches le treize mars mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le neuf avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1 L'acte de naissance du fiancé
- 2 L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publications de mariage
- 3 d'Ecublens
- 4 de Dompierre
- 5 de Lausanne
- 6 de Hermenches

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Lucens, Lausanne
et Moudon

Les époux :

Gustave Corthésy
Elisa Corthésy

Les témoins :

Robert Chalet
Clara Grand

L'officier de l'état civil :

Discret

Registre des mariages A.

N° 8

Leyras Georges Alexandre Rodolphe

et

Chapuis Berthe Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyras Georges Alexandre Rodolphe

divorcé de Marthe Alice née Gouffon, dès le 16 janvier 1924

agriculteur

originaire de Pivars

domicilié à St-Sulpice

né à Lausanne le cinq août

mil huit cent huitante cinq

fils de feu Jean Henri Leyras

et de Louise Aline née Treyvaud, à Lausanne

2. Chapuis Berthe Eugénie

célibataire

infirmiers

originaire de Romanel sur Lausanne

domiciliée à Romanel

née à Romanel le onze novembre

mil huit cent nonante

fille de feu Eugène Chapuis

et de Louise Elise née Monnerat, à Romanel

Témoins :

1. veuve Leyras Treyvaud, à Lausanne

2. Constant Chapuis, agriculteur, à St-Sulpice

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le trois, à Romanel le six et à Pivars le sept avril mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecullyens, le vingt deux avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte du 1^{er} mariage du fiancé avec mention du divorce
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
- 3 de St-Sulpice
- 4 de Romanel
- 5 de Pivars

Les époux :

G. Leyras
B. Leyras

Les témoins :

V^{ve} Leyras Treyvaud
C. Chapuis

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Romanel et Cheables

N° 9

Ducret Eugène Edmond

et

Dumont Henriette Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Eugène Edmond

célibataire

agriculteur

originaire de Ecublens et St-Sulpice

domicilié à Ecublens

né à Ecublens le huit mai

mil neuf cent

fils de Louis Frédéric Ducret

et de Hline Louise, née Ducret, décédée

2. Dumont Henriette Julie

célibataire

ménagère

originaire de Bussigny

domiciliée à St-Prex

née à Bussigny le six juin

mil huit cent nonante neuf

fille de Armand Louis Frédéric Dumont

et de Susanne Catherine Julie, née Perret, décédée

Témoins :

1. Ducret Robert, agriculteur, à Ecublens

2. Bourgeois Charles, aubergiste, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le sept, à Bussigny le huit et à St-Prex le neuf avril mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt cinq avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1 L'acte de naissance du fiancé
- 2 L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
- 3 d'Ecublens
- 4 de St-Sulpice
- 5 de Bussigny
- 6 de St-Prex

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Bussigny et St-Prex

Les époux :

Eugène Ducret
Henriette Ducret

Les témoins :

Ducret Robert.
Bourgeois Charles.

L'officier de l'état civil :

Ducret

Registre des mariages A.

N° 10

Weber Oscar Otto

et

Auberson Helene Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Oscar Otto

celibataire

ébéniste

originaire de Wahlern (Berne)domicilié à Chavannesné à Lausanne, Ouchy, 5 le vingt six aoûtmil huit cent nonante neuffils de Jean Weber, ébénisteet de Marie Spring nee Lüthy, à Ouchy2. Auberson Helene Lina

celibataire

marguise

originaire de Chavornaydomiciliée à Lausanne, Simplon, 14née à Avenches le treize aoûtmil neuf cent troisfille de Emile Auberson, entrepreneuret de Marie Lina nee Schmid, à Lausanne

Témoins :

1. E. Lavanchy, comptable, à Chavannes2. Jean Dietschy, machiniste, à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Chavannes le deux, à Lausanne le trois,
à Wahlern et Chavornay le quatre avril mil neuf cent
vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt cinq avril mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1 L'acte de naissance du fiancé
- 2 L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
- 3 de Chavannes
- 4 de Lausanne
- 5 de Wahlern
- 6 de Chavornay

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil, de Lausanne, Wahlern
et Chavornay

Les époux :

O. Weber
H. Weber

Les témoins :

Lavanchy
Dietschy Jean

L'officier de l'état civil :

Duret

N° 11

Girardet Ami Edouard

et

Borlox Berthe Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Ami Edouard
célibataire

voiturier

originaire de Bousens

domicilié à Ecublens, Eponez

né à Bousens le vingt juin

mil huit cent nonante sept

fils de Edouard Louis Girardet, agriculteur

et de Celina Marie - née - Miéville, à Bousens

2. Borlox Berthe Elisabeth

célibataire

couturière

originaire de Ormont dessous

domiciliée à Ecublens, les Glycines

née à Ormont dessous le vingt cinq avril

mil neuf cent un

fille de Auguste David Borlox, agriculteur

et de Lisette - née - Brand, à Ormont dessous

Témoins : } 1. J. Huguet, électricien à Lausanne
2. F. Monnard, voiturier à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Ecublens le quatorze, à Bousens et Ormont dessous le seize avril mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le deux mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. D' Ecublens
4. de Bousens
5. D' Ormont dessous

Les époux :

Ami Girardet
Berthe Girardet

Les témoins :

J. Huguet
F. Monnard

L'officier de l'état civil :

Droetz

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Sullens et Ormont-
dessus

Registre des mariages A.

N° 12

Cornilescu Demetre

et

Ducommun Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornilescu Demetre
 célibataire
 sans profession
 originaire de Slasoma (Boumanie)
 domicilié à Scublens
 né à Slasoma le dix avril
mil huit cent nonante un

fil de Jean Cornilescu, agriculteur
 et de Fima nie Sasilocu, à Slasoma

2. Ducommun Jeanne
 célibataire
 sans profession
 originaire de Loche, Ponts de Martel et Brot d'essous (Neuchâtel)
 domiciliée à Chavannes
 née à Gallorbe le douze janvier
mil neuf cent cinq

filles de Jules Louis Ducommun, retraité aux C.F.F.
 et de Anna Louise nie Bompé, à Chavannes

Témoins : 1. Jules Ducommun, retraité aux C.F.F. à Chavannes
 2. Charles Bourgeois, aubergiste, à Scublens

Les publications ont eu lieu à Scublens et Chavannes le seize, au
Loche et à Rochefort le dix sept et à Ponts de Martel le dix huit
avril mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Scublens le deux mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. Le certificat de capacité du fiancé
3. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
4. de Scublens
5. de Chavannes
6. de Loche
7. de Rochefort
8. de Ponts de Martel

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 Civil, du Loche, de Rochefort et des
Ponts de Martel et à la Chancellerie
 d'Etat

Les époux :

D. Cornilescu
J. Cornilescu

Les témoins :

Jules Ducommun
Chs Bourgeois

L'officier de l'état civil :

Dionot

Le Tribunal du canton
 de Zurich, par jugement
 rendu le 12 juin 1937,
 a dissout par le divorce
 ce le mariage ci-
 contre

Scublens, le 15 août 1937
 L'Officier de l'Etat civil
 d'Scublens



L. Duorch

N° 13

Desponds Auguste Jules
et
Pico Rose Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds Auguste Jules
veuf en 3^{ème} noces de Auguste Jeanne née Raymond déc. le 15 août 1918
ouvrier aux C.F.F.
originaire de Lusseray
domicilié à Cublens
né à Lusseray le onze janvier
mil huit cent huitante

fil de Jules Desponds
et de Suzette née Favre, décédés

2. Pico Rose Julie
divorcée de Charles Steiner, déc. le 15 mars 1922
Blanchisseuse
originaire de Walterswil (Berne)
domiciliée à Lausanne
née à Orges le deux juin
mil huit cent nonante un

filles de Simon Emile Adrien Pico
et de Julie Henriette née Perregaux, décédés

Témoins : } 1. Edouard Meylan, agriculteur à Bottens
2. Louis Baux, journalier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cublens le dix sept, à Walterswil le
dix huit, à Lusseray le dix neuf et à Lausanne le vingt
avril mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cublens le neuf mai mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1 L'acte de naissance du fiancé
- 2 L'acte de décès de M^{lle} Jeanne née Raymond
- 3 L'acte de mariage de la fiancée avec
mention du divorce
- 4 Les publications de mariage de
Cublens
- 5 Lusseray
- 6 Walterswil
- 7 Lausanne

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de La Sarraz, Walterswil et
Lausanne

Les époux :

Aug. Desponds
Rose Desponds

Les témoins :

E. Meylan
Louis Baux

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 14

Moser Maurice Ernest Constant

et

Archier Marthe Victorine Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser Maurice Ernest Constant
célibataire

vermisseur en poterie

originaire de Neuchâtel

domicilié à Ecublens

né à Bussigny le 1^{er} avril

mil huit cent norante neuf

fils de Jules François Moser, charretier à Peseux

et de Marie Georgine née Chapuis, femme Pache, à Ecublens

2. Archier Marthe Victorine Jeanne

Divorcée de Charles Albert Coypaux, visé 9 mai 1924

artiste lyrique

originaire de Daillens

domiciliée à Lausanne

née à Ammonay (France) le onze mars

mil huit cent huitante six

fille de feu Victor Jean Archier

et de Marie Louise née Astruc, à Lyon

Témoins: 1. Louis Gaulay, potier à Penens

2. Victor Pételar, potier à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt huit, à Neuchâtel et
Lausanne le vingt neuf et à Daillens le trente avril
mil neuf cent vingt cinqAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le seize mai mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

1 L'acte de naissance du fiancé

2 L'acte de naissance de la fiancée

3 Un extrait du divorce " "

Les publications de mariage

4 Ecublens

5 Neuchâtel

6 Daillens

7 Lausanne

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Neuchâtel, Ecublens et
Lausanne

Les époux :

Moser Maurice
Marthe Moser

Les témoins :

Gaulay Louis
Pételar Victor

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 15

Masson Henri Paul François

et

Masson Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Henri Paul François

célibataire

agriculteur

originaire de Ecublens

domicilié à Ecublens

né à Ecublens

le six avril

mil huit cent nonante cinq

fils de Henri Louis Masson, propriétaire

et de Lina ni de Blaireville, à Ecublens

2. Masson Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Ecublens

domiciliée à Ecublens

née à Ecublens

le vingt sept décembre

mil huit cent nonante cinq

fille de Auguste Eugène Masson

et de Marie Louise niée Masson, décédée

Témoins :

1. Robert Bonzon, agriculteur à Ecublens

2. Berthe Bonzon, femme du précédent

Les publications ont eu lieu à Ecublens le huit juin mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le vingt cinq juin mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

aucun

1 La publication de mariage - Ecublens

Les époux :

H. Masson
E. Masson

Les témoins :

R. Bonzon
B. Bonzon

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 16

Henchon Lionel William

et

Chevenot Maria Angèle Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchon Lionel William

célibataire

instituteur

originaire de Château d'Oexdomicilié à Lausannené à Lausanne le douze octobremil huit cent nonante cinqfils de Louis Henchon, inspecteur scolaire à Lausanneet de Jeane Adrienne François nee Gondillon, veuve2. Chevenot Maria Angèle Lucie

célibataire

originaire de Malapaluddomiciliée à S^t Sulpicenée à Puidoux le dix huit novembremil neuf cent sixfille de Jean Marie Chevenot, hôtelieret de Anna Lucie nee Dal Bon, à S^t Sulpice

Témoins :

1. B. Steiner, entrepreneur à Morges2. Alexis Henchon, couvreur à Château d'OexLes publications ont eu lieu à Lausanne le dix, à Château d'Oex,Poliez le Grand et Ecublens le douze juin mil neuf cent
vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le deux juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1 Un certificat de publication

Les époux :

W. HenchonM. Chevenot

Les témoins :

B. SteinerAlexis Henchon

L'officier de l'état civil :

DuvretzCommuniqué aux bureaux de l'état
civil de Château d'Oex, Lausanne
et Poliez le Grand

N° 17

Budry Marcel Rodolphe
et
Prochat Angèle Lina

En date du 27 octobre et définitif
le 6 décembre 1927 le Tribunal
du District de Lausanne a
dissous par le divorce le
mariage inscrit ci contre et
l'a prononcé aux torts des deux
Article 139 et 142 du C.C.S. et a
fixé à deux ans pour le mari
et un an pour la femme pendant
lequel il ne pourront se remarier
Ecublens le 12 décembre 1927
L'officier de l'état civil
Dürrot



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Budry Marcel Rodolphe
célibataire
horloger bijoutier
originaire de Ecotaux
domicile à Chavannes
né à Leurich le vingt avril
mil neuf cent un

fils de Alfred Emile Budry, chef de train aux C.F.F.
et de Bertha Anna née Hafner, à Chavannes

2. Prochat Angèle Lina
célibataire
ménagère
originaire de L'Abbaye et du Lieu
domiciliée à Revens
née à Mont-la-Ville le douze avril
mil neuf cent deux

fille de Marc François Prochat, décédé
et de Lina Louise, née Liörion, à Revens

Témoins :
1. M. Colla, Prochat, peintre-décorateur à Revens
2. A. Jaques, chauffeur, à Morges

Les publications ont eu lieu à Chavannes et L'Abbaye le vingt deux,
à Ecotaux, Le Lieu et Revens le vingt trois mai, mil
neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le six juillet mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. Chavannes
4. L'Abbaye
5. Le Lieu
6. Palezieux soit Ecotaux
7. Revens

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Palezieux, L'Abbaye,
Le Lieu et Romanet

Les époux :

Budry Marcel
Angèle Budry

Les témoins :

M. Colla-Prochat
A. Jaques

L'officier de l'état civil :

Dürrot

Registre des mariages A.

N° 18

Borgnana Antoine Joseph Pierre
et
Pète Angèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgnana Antoine Joseph Pierre
célibataire
maçon
originaire de S^t Sulpice (Vaud)
domicilié à Preverenges
né à Preverenges le dix neuf novembre
mil huit cent nonante sept
fils de Pierre Borgnana, entrepreneur, à Preverenges
et de feu Caroline née Motta

2. Pète Angèle
célébataire
ménagère
originaire de Morges et Lonay
domiciliée à S^t Sulpice
née à S^t Sulpice le deux septembre
mil neuf cent
fille de feu Jules Pète
et de Susanne Emma Elisa née Bossier, à S^t Sulpice

Témoins : 1. Gustave Pète, agriculteur à S^t Sulpice
2. Pierre Borgnana, entrepreneur à Preverenges

Les publications ont eu lieu à Lonay et Preverenges le treize, à
Morges et S^t Sulpice le quatorze août mil neuf cent
vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Locutens, le deux septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Pierre Borgnana
Angèle Borgnana

Les témoins :

Gustave Pète
Pierre Borgnana

L'officier de l'état civil :

Dineret

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Morges et
Lonay

N° 19

Petitpierre Armand Edouard

et

Favre Nelly Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petitpierre Armand Edouard
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Couvet et de Neuchâtel
 domicile à Chavannes
 né à La Chaux de Fonds le deux octobre
mil huit cent nonante six

fil de Armand Edouard Petitpierre, retraite aux G.F.F.
 et de Elise Amanda née Jeanneraud, à Chavannes

2. Favre Nelly Ida
 célibataire
 employée de commerce
 originaire de Bavois
 domiciliée à Renens
 née à Renens le quinze janvier
mil neuf cent cinq

fille de François Louis Favre, retraite aux G.F.F.
 et de Victorine Rosine née Gevey, à Renens

Témoins :
 1. Armand Petitpierre, retraite aux G.F.F. à Chavannes
 2. Louis Favre, retraite aux G.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt m., à Bavois le
vingt deux, à Neuchâtel, Couvet et Renens le vingt
quatre août mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le douze septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. de Chavannes
4. " Bavois
5. " Neuchâtel
6. " Couvet
7. " Renens

Les époux :

A. Petitpierre
N. Petitpierre

Les témoins :

Petitpierre
Favre

L'officier de l'état civil :

Dierck

Communiqué aux bureaux de
 l'état civil de Couvet, Neuchâtel,
Chavannes et Romanay

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 20

Bovay Marcel William
et
Buttet Mathilde Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Marcel William
célibataire
électricien
originaire de Rougemont
domicilié à Chavannes
né à Chavannes le douze octobre
mil neuf cent deux

filz de Jules Bovay, retraité aux E.P.F.
et de Elise Françoise née Pache, à Chavannes

2. Buttet Mathilde Elise
célibataire
couturière
originaire de Ferlens
domiciliée à Lausanne
née à Ferlens le neuf octobre
mil neuf cent deux

fille de Jules Aimé Buttet, manoeuvre
et de Hélène Henriette née Reiber, à Lausanne

Témoins : 1. Marie Corday, couturière à Lausanne
2. Fernand Battilotti, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes le onze, à Rougemont
et Ferlens le douze et à Lausanne le quatorze septembre
mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le dix octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1 L'acte de naissance du fiancé
- 2 L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publications de mariage
- 3 de Chavannes
- 4 " Rougemont
- 5 " Ferlens
- 6 " Lausanne

Les époux :

Bovay Marcel
Mathilde Bovay

Les témoins :

Marie Corday
Fernand Battilotti

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Rougemont, Oron
et Lausanne

N° 21

Fivaz Marius Henri

et

Covey Susanne Lina

Le Tribunal de district de Lausanne, par jugement rendu le 10 juillet 1936, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1936, a dit sous par le divorce le mariage ci-contre.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 30 septembre 1936, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier.

Ecublens, le 3 octobre 1936
L'Officier d'état-civil d'Ecublens



E. Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz Marius Henri
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Sassel
 domicile à Chavannes
 né à Yverdon le vingt mars
mil neuf cent deux

fils de Charles Henri Fivaz, journalier
 et de Marie Anna, née Chevalley, a Chavannes

2. Covey Susanne Lina
 célibataire
 ménagère
 originaire de Cheseaux
 domiciliée à Renens
 née à Renens le quatorze janvier
mil neuf cent trois

filles de Paul Edouard Covey, retraité aux C.F.F.
 et de Louise, née Simonet, à Renens

Témoins : 1. Berthe Covey, ménagère à Lausanne
 2. Paul Covey, retraité aux C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le trois, à Sassel, Cheseaux et Renens le six octobre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le sept novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publications de mariage
3. Chavannes
4. Sassel
5. Cheseaux
6. Renens

Les époux :

Henri Fivaz
Susanne Fivaz

Les témoins :

Berthe Covey
Covey Paul

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
 l'Etat Civil de Granges et
Boismandre

N° 22

Dubach Marc Louis

et

Durussel Germaine Florentine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubach Marc Louisveuf de Stanne Elisabeth née Walt, des le 28 juillet 1924

catholique

originaire de Trachselwald (Berne)domicilié à Ecublensné à Touxens Mijery le vingt quatre octobremil huit cent soixante unfils de Jean Dubachet de Anne Marie née Steineth, décédée2. Durussel Germaine Florentine

célibataire

ménagère

originaire de Bussy sur Moudondomiciliée à Ecublensnée à Lausanne le seize décembremil huit cent nonante septfille de Jou Emile Philippe Durusselet de Caroline Henriette née Muller, à LausanneTémoins: 1. F. Danthe, ménagère à Prilly2. A. Danthe, employé de commerce à PrillyLes publications ont eu lieu à Ecublens le trente un octobre, à Bussy sur Moudon le deux, et à Trachselwald le trois novembre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le dix neuf novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de décès de la femme du fiancé

3. L'acte de naissance de la fiancée

Les publications de mariage

4. à Ecublens5. de Bussy sur Moudon6. de Trachselwald

Communiqué aux bureaux de

l'Etat Civil, de Moudon etTrachselwald

Les époux :

M DubachG. Dubach

Les témoins :

F. Danthe - DurusselA. Danthe

L'officier de l'état civil :

Duret

N° 23

Demierre Henri Louis

et

Boillot Marie Augusta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demierre Henri Louis
célibataire

voyageur de commerce

originaire de Montet (Glâne, Fribourg)

domicilié à Chavannes

né à Nyon le vingt quatre avril

mil huit cent nonante cinq

fil de François Ernest Demierre, facteur retraite

et de Aèle Elise Henriette née Gley, à Nyon

2. Boillot Marie Augusta
célibataire

employée de commerce

originaire de Cerneux Péquignot (Neuchâtel)

domiciliée à Chavannes

née à Bex le vingt neuf janvier

mil neuf cent trois

fille de Alfred Seraphin Boillot, mécanicien

et de Nathalie née Gros, à Chavannes

Témoins : 1. A. Barnerat, camionneur, à Genève
2. Ch. Imhof, mécanicien, à Renens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix neuf, à Cerneux Péquignot le vingt et à Montet, Glâne, le vingt deux octobre mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt un novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

- 1. L'acte de naissance du fiancé
- 2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
- 3 de Chavannes
- 4 de Montet
- 5 de Cerneux Péquignot

Les époux :

Henri Demierre
Augusta Demierre

Les témoins :

A. Barnerat
Ch. Imhof

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Le N° 23 à la page 52 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1925. Les deux doubles du present sont conformes. Ce que nous certifions

Ecublens le 4 janvier 1926

L'officier de l'état civil

Ducrot

Un double a été remis le 5 janvier 1926 à l'autorité cantonale en exécution de la loi

Ecublens 5 janvier 1926

L'officier de l'état civil

Ducrot



Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil de Ursy et Cerneux Péquignot

N° 1

Hiltbrand Jules Albert

et

Chonney Germain Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hiltbrand Jules Albert

célibataire

fromager

originaire de Diemtigen (Berne)

domicilié à Ecublens

né aux Planchettes (Vaud) le quinze juin

mil neuf cent six

fils de Henri Ulysse Hiltbrand, à Novalles

et de feu Louise Alexina, née Peter Contesse

2. Chonney Germain Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Sullens

domiciliée à Ecublens

née à Provence le cinq juin

mil neuf cent trois

fille de Charles Chonney

et de Adèle née Haldimann, à Ecublens

Témoins :

1. Charles Chonney, employé à Ecublens

2. Olga Meylan, ménagère à Moudon

Les publications ont eu lieu à Ecublens le sept, à Diemtigen le huit et à Sullens le neuf janvier mil neuf cent six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le vingt trois janvier mil neuf cent six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3 de Ecublens

4 " Diemtigen

5 " Sullens

Les époux :

Hiltbrand Jules Albert

Hiltbrand Germain

Les témoins :

Ch. Chonney

Olga Meylan

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Diemtigen
et Moudon

N° 2

Mermier Oscar Emile
et
Wolf Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermier Oscar Emile
célibataire

manoeuvre

originaire de Epalinges et Ormont dessusdomicilié à Chavannes. p. R.né à Epalinges le vingt trois févriermil neuf cent deuxfils de Emile Mermier, charretieret de Marie Bertha née Guagniaux à Chavannes2. Wolf Emma
célibataire

ménagère

originaire de Spiez (Berne)domiciliée à Benensnée à Morat le huit septembremil neuf centfille de feu Frédéric Wolfet de Rosina née Wasem, à BenensTémoins :
1. Henriette Mermier, lingère à Lausanne
2. A. Wolf, commissionnaire, à LausanneLes publications ont eu lieu à Chavannes et Spiez le onze, à Ormont dessus et Benens le douze et à Epalinges le treize janvier mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leublens, le trente janvier mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariages
3. de Chavannes
4. " Spiez
5. " Ormont dessus
6. " Benens
7. " Epalinges

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Spiez, Ormont
dessus, Prilly et Epalinges

Les époux :

Mermier Oscar
M^{me} E. Mermier

Les témoins :

M^{lle} H. Mermier.
M^r E. Wolf

L'officier de l'état civil :

Ducret

Registre des mariages A.

N° 3

Meylan François Eugène

et

Reichard Mathilde Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan François Eugène

célibataire

maréchal

originaire de Chenit

domicilié à St-Sulpice

né à Denges le vingt cinq juin

mil huit cent septante huit

fils de Henri François Meylan

et de Marie dite Anna nee Gras, décédés

2. Reichard Mathilde Frida

célibataire

cuisinière

originaire de Zurich

domiciliée à Lausanne

née à Magdeburg (Prusse) le vingt cinq septembre

mil huit cent nonante

fille de Alexandre Reichard, coupeur à Zurich

et de feu Mathilde nee Rosenthien

Témoins :

1. Marie Chavan, ménagère à Lausanne

2. Aug^{te} Cérésolle, notaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le quatre, au Brassus, Zurich et Lausanne le cinq et au sentier le six février mil neufcent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leubens le deux mars mil neufcent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de ~~son~~ naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publications de mariage

3. de St-Sulpice

4. de Brassus

5. de Sentier

6. de Zurich

7. de Lausanne

Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil de Sentier, Zurich et Lausanne

Les époux :

Eugène Meylan

Frida Meylan

Les témoins :

Marie Chavan

Aug. Cérésolle

L'officier de l'état civil :

Ducret

N° 4

Brechbühl Robert Louis

et

Delessert Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brechbühl Robert Louis
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Trachselwald (Berne)
 domicilié à Ecublens
 né à Crissier le treize septembre
 mil neuf cent trois

fils de Jean Théophile Brechbühl, retraité aux C.F.F.
 et de Ellen Marie Hute née Hayward, à Ecublens

2. Delessert Jeanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Poney
 domiciliée à Chavannes p. R.
 née à Bière le seize août
 mil neuf cent huit

filles de feu Robert Delessert
 et de Emma Julie née Besson, femme Fivat à Chavannes.

Témoins :
 1. O. Mingard, aubergiste à Ecublens
 2. M. Mingard, ménagère à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Chavannes le quatorze,
 à Trachselwald le seize et à Poney le dix sept février
 mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le quatre mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance de la fiancée
 2. L'acte de naissance de la fiancée
 3. L'acte de décès du père de la fiancée
 4. L'autorisation de la mère de la fiancée
 5. L'autorisation du Département C.F.F.
 6. La publication de mariage d'Ecublens
 7. " " " de Chavannes
 8. " " " de Trachselwald
 9. " " " de Poney
- Communiqué aux bureaux de
 l'Etat Civil de Trachselwald et
 Borgelles

Les époux :

Robert Brechbühl
 Jeanne Brechbühl

Les témoins :

Ollivier
 Mingard

L'officier de l'état civil :

Duret

N° 5

Bovay Henri

et

Leyvran née Golan Marie Rosalie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Henri

veuf de Emma née Deville, décédé le 28 janvier 1925

livreur

originaire de Ursins et Chamier

domicilié à Chavannes, p. R.

né à Chamblon le douze juillet

mil huit cent septante sept

fils de François Bovay

et de Susette née Héritier, décédés

2. Leyvran née Golan Marie Rosalie

veuve de Benjamin Leyvran, décédé le 17 novembre 1918

ménagère

originaire de Rivar

domiciliée à Chavannes, p. R.

née à La Robellar, Essertines le dix-huit octobre

mil huit cent septante huit

fille de Jules Golan

et de Rosalie née Henry, décédés

Témoins :

1. Octave Mingard, aubergiste à Ecublens

2. Ida Rivard, ménagère à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le douze, à Ursins Chamier et Rivar le treize février mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le quatre mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de décès de Emma née Deville
3. L'acte de naissance de la fiancée
4. L'acte de décès de Benjamin Leyvran
- Les actes de publications de mariage
5. de Chavannes
6. de Ursins
7. de Chamier
8. de Rivar

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Ursins, Dormeloye et
Chéabres

Les époux :

Henri Bovay
Marie Bovay Leyvran

Les témoins :

Octave Mingard
Ida Rivard

L'officier de l'état civil :

Dieret

N° 6

Bovey Louis Charles

et

Lambelet Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey Louis Charles

célibataire

garde-desforts à Savatan

originaire de Romanel et Cheseaux

domicilié à Lavey

né au Mont sur Lausanne le 1^{er} mai

mil neuf cent deux

fils de Henri Bovey, ouvrier aux C.F.F.

et de Elise nie Vanev, à Chavannes

2. Lambelet Rose

célibataire

ménagère

originaire de Forel (Lavau)

domiciliée à Puidoux

née à Puidoux le vingt neuf octobre

mil neuf cent

fille de feu Louis Lambelet

et de Louise- nie Chollet, à Puidoux

Témoins : { 1. Henri Bovey, ouvrier aux C.F.F. à Chavannes
2. G. Masson, gypcier peintre - à EcublensLes publications ont eu lieu à Lavey le dix sept, à Forel le dix huit,
à Cheseaux, Puidoux et Romanel le dix neuf février
mil neuf cent vingt sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le seize mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Bovey Louis

Bovey Rose

Les témoins :

Henri Bovey

Masson.

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Bee, Romanel Forel
et St Saphorin

Registre des mariages A.

N^o 7

Raynal Arien François

et

Borgeaud Henriette Sabine Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raynal Arien - François

célibataire

chauffeur

originaire de Belmont sur Lausanne

domicilié à St-Sulpice

né à Paris (18^{me} arrt) le vingt-un janvier

mil neuf cent deux

fils de Jean François Raynal, propriétaire à St-Sulpice

et de Jeanne Elise Marie Halera, née Thibaut

2. Borgeaud Henriette - Sabine Louise

célibataire

ménagère

originaire de Penthalar

domiciliée à Prévèrenge

née à Prévèrenge le six avril

mil neuf cent six

fille de François Henri Borgeaud, agriculteur

et de Louisa, née Bourgon, à Prévèrenge

Témoins :

1. Emile Foretay, agriculteur à St-Sulpice

2. Marie Gaillet, couturière à St-Prex

Les publications ont eu lieu à St-Sulpice le un, à Penthalar le deux,
à Belmont et Prévèrenge le trois mars mil neuf cent
vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leubens, le huit avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les publications de mariage

3. De St-Sulpice

4. De Belmont

5. De Penthalar

6. De Prévèrenge

Les époux :

Arien Raynal

Henriette Raynal

Les témoins :

Emile Foretay

Marie Gaillet

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Cossonay,
de Lonay et de Pully

N° 8

Foretay Emile

et

Gaillet Marie Sophie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foretay Emile

célibataire

agriculteur

originaire de St Sulpice

domicilié à St Sulpice

né à St Sulpice le quatre mars

mil huit cent nonante huit

fils de Louis Felix Foretay, agriculteur

et de Louise Helene née Guidon, à St Sulpice

2. Gaillet Marie Sophie

célibataire

couturière

originaire de Maracon

domiciliée à St Prex

née à Maracon le trois août

mil huit cent nonante huit

fille de Henri Charles Gaillet, mécanicien

et de Rose Julie née Visinand, à St Prex

Témoins :

1. Adrien Reynal, chauffeur à St Sulpice

2. Henriette Reynal, ménagère à Piverengis

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le dix, à Maracon le douze
et à St Prex le treize mars mil neufcent vingt sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le huit avril mil neufcent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les publications de mariage
3. de St Sulpice
4. de Maracon
5. de St Prex

Les époux :

Emile Foretay
Marie Foretay

Les témoins :

Adrien Reynal
Henriette Reynal

L'officier de l'état civil :

Doretz

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Palézieux et St Prex

Registre des mariages A.

N° 9

Zurlinden Charles Henri

et

Bühler Marguerite Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurlinden Charles Henri
célibataire

maraicher

originaire des Eaux-Vives (Genève)

domicilié à Chavannes p. R.

né à Lausanne le vingt quatre juin

mil neuf cent cinq

fils de Henri Gaspard Jean Zurlinden, maraicher

et de Eugénie née Belet, à Chavannes p. R.

2. Bühler Marguerite Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Sigriswil (Berne)

domiciliée à Chavannes p. R.

née au Mont sur Lausanne le 1^{er} mai

mil neuf cent deux

fille de Christian Bühler, hongreur

et de Lina née Chapuis, au Mont sur Lausanne

Témoins :

1. Louis Joyet, agriculteur à Chavannes

2. Lia Bigler, ménagère au Mont sur Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes le six, aux Eaux-Vives et
Sigriswil le sept avril mil neuf cent vingt sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Eublens le vingt neuf avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. De Chavannes
4. Des Eaux-Vives
5. De Sigriswil

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil des Eaux-Vives et
Sigriswil

Les époux :

H Zurlinden

M^{lle} Zurlinden

Les témoins :

Joyet Louis
Bigler Lia

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 10

Grosso Joseph Tobie Jean

et

Clerc Emma Constance

Par décret du Grand Conseil, du
22 mars 1926 Grosso, inscrit
ci-contre a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre
des bourgeois de la commune
de Yvernes.

Avis reçu le 20 juin 1926

Ecublens le 21 juin 1926

L'officier de l'état civil

Ducrot



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosso Joseph Tobie Jean

célibataire

agriculteur

originaire de Mosso Santa Maria (Italie)

domicilié à St Sulpice

né à Ecublens le vingt un mars

mil neuf cent cinq

fils de Antoine Grosso

et de Marie Angèle nie Pegurri, décédée

2. Clerc Emma Constance

célibataire

ménagère

originaire de Froidville

domiciliée à Denges

née à Denges le trente avril

mil neuf cent quatre

fille de Félix Charles Clerc, décédé

et de Lucie Emma nie Goderey, à Denges

Témoins: 1. Octave Mingard, aubergiste à Ecublens

2. M. Mingard, ménagère, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le dix, à Froidville et
Denges le douze mars et en avril mil neuf cent vingt
six en Italie

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le sept mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de décès du père "
3. L'acte de décès de la mère "
4. L'acte de naissance de la fiancée
5. Le permis du Département de S.P.
6. L'acte de publication du Consul d'Italie
7. La publication de mariage de St Sulpice
8. " " de Froidville
9. " " de Denges

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et aux bureaux de l'Etat Civil
de Bottens et Lonay

Les époux :

Grosso Joseph
Clerc Emma

Les témoins :

O. Mingard,
M. Mingard

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 11

Faucomet Charles Joseph

et

Laverrière Hélène Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucomet Charles Joseph
célibataire

technicien électrique

originaire de Genève, ville

domicilié à Chavannes, p.R.

né à Plampalais le cinq juillet

mil neuf cent

fils de Emile Faucomet, négociantet de Fanny Adèle nee Dind, à Chavannes2. Laverrière Hélène Marguerite

célibataire

employée de bureau

originaire de Carouge (Genève)

domiciliée à Bienne (Berne)née à Bienne le dix octobre

mil neuf cent un

fille de Jean Paul Laverrière, horlogeret de Pauline Elise nee Gribi, à BienneTémoins: 1. Emile Faucomet, négociant à Chavannes2. Jules Milloud, agriculteur à MorgesLes publications ont eu lieu à Chavannes le vingt, à Genève,
Carouge et Bienne le vingt un avril mil neuf cent
vingt sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Ecublens, le quatre juin mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publications de mariage

3. De Chavannes

4. De Genève

5. De Carouge

6. De Bienne

Les époux :

J. Faucomet

H. Faucomet

Les témoins :

E. Faucomet

J. Milloud

L'officier de l'état civil :

Dionet

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Genève, Carouge et
Bienne

N° 12

Nobel Joseph

et

Bätcher Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobel Joseph

célibataire

vannier

originaire de St^e Marguerite (St Gall)domicilié à Ecublensné à Donatys le neuf févriermil neuf cent deuxfils de Jean Joseph Nobel, vannieret de Rosina nie Bätcher2. Bätcher Anna

célibataire

vannière

originaire de Rüschegg (Bern)domiciliée à Cugy (Fribourg)née à Rüschegg le dix sept décembremil neuf cent sixfille de Albrecht Bätcher, vannieret de Elisabeth nie NydeggerTémoins: } 1. O. Mingard, aubergiste à Ecublens2. M. Mingard, " à EcublensLes publications ont eu lieu à Ecublens le treize, à St^e Marguerite, Rüschegg et Cugy le quinze, juin mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le dix juillet mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. D'Ecublens4. de St^e Marguerite5. de Rüschegg6. de CugyCommuniqué aux bureaux de l'état
civil de St^e Marguerite, Rüschegg
et Cugy

Les époux :

Joseph Nobel
Anna Nobel B

Les témoins :

O. Mingard,
M. Mingard

L'officier de l'état civil :

Guoret

Registre des mariages A.

N° 13

Curchod Gustave Louis
et
Corbar Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod Gustave Louis
célibataire
boulangier
originaire de Dommarin et Montaubion Chardomey
domicilié à Chavannes. p. R.
né à Revens le 1^{er} septembre
mil neuf cent

fils de Alfred Curchod, employé aux C.T.F. à Chavannes
et de feu Louisa Marie née Degallier

2. Corbar Yvonne
célibataire
ménagère
originaire de Mont, de Lausanne et d'Epalinges
domiciliée à Mont d/L.
née à Lausanne le vingt janvier
mil neuf cent un

fille de Paul Alexis Corbar, agriculteur
et de Eugénie née Gauman, au Mont

Témoins : 1. Alfred Curchod, employé aux C.T.F. à Chavannes
2. Louisa Curchod, ménagère, à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Chavannes le dix huit, à Dommarin
le dix neuf, à Montaubion Chardomey, au Mont, Lausanne et
Epalinges le vingt un juin mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revens le dix juillet mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
 2. L'acte de naissance de la fiancée
 - Les actes de publication de mariage
 3. De Chavannes
 4. De Dommarin
 5. De Montaubion Chardomey
 6. Du Mont sur Lausanne
 7. De Lausanne
 8. D'Epalinges
- Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Bottens. St-Bierges,
Romanel, Lausanne et Epalinges

Les époux :

Gustave Curchod
Yvonne Curchod

Les témoins :

Curchod Alfred
Louisa Curchod

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 14

Mussy Constant Alois René

et

Colombo nie Muggiati Alda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mussy Constant Alois René

Divorcé de Marie Antoinette Besson dès le 22 octobre 1925

mécanicien aux G.F.F.

originaire de Ecublensdomicilié à en déplacement à Domodossola (Italie)né à Ecublens le vingt huit décembremil huit cent huitante neuffils de feu Constant Mussyet de Fanny Elise née Paquier2. Colombo nie Muggiati Aldaveuve de Artidoro Luigi Colombo dès le 31 décembre 1922

sans profession

originaire de Domodossola (Italie)domiciliée à Domodossolanée à Domodossola le quinze novembremil huit cent nonante deuxfille de Carlo Muggiatiet de Caroline née GentinettaTémoins: 1. Lina Dumoulin Mussy, ménagère à Lausanne2. Julien Mussy, employé de banque à NeuchâtelLes publications ont eu lieu à Ecublens le onze juin et à Domodossola en juin mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le dix juillet mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

1. L'acte mariage du fiancé avec mention du divorce
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. L'acte de décès du 1^{er} mari
4. La promesse de la fiancée signée à Domodossola
5. Un certificat de publication de Domodossola

Les époux :

A. MussyAlda Mussy

Les témoins :

Lina Dumoulin MussyJ. Mussy

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 15

Brechtbühl Jean Albert

et

Bellinello Guisoppina Paulina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brechtbühl Jean Albert

célibataire

manœuvre

originaire de Trachselwald (Berne)

domicilié à Ecublens

né à Crissier le dix-huit mai

mil neuf cent deux

fils de Jean Christophle Brechtbühl, retraite aux Glets

et de Ellen Mary Kate née Hayward, à Ecublens

2. Bellinello Guisoppina Paulina

célibataire

brodeuse

originaire de Grignano Polesine (Italie)

domiciliée à Lausanne

née à S^t José Amérique le vingt cinq avril

mil huit cent quarante six

fille de Joseph Bellinello, décédé

et de Marie née Surian, à Lausanne

Témoins : 1. Puchet Francis, manœuvre, à Lausanne
2. Sylvia Brechtbühl, couturière à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Lausanne le vingt huit et à Trachselwald le vingt neuf mai et en Italie en juillet mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le quatorze août mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. Le certificat de célibat " "
4. L'acte de pauvreté " "
5. Le certificat de publication du Consul d'Italie

Les actes de publications

6. de Ecublens

7. de Lausanne

8. de Trachselwald

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Trachselwald et Lausanne
et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Jean Brechtbühl
Brechtbühl. Paulina

Les témoins :

Puchet Francis
Sylvia Brechtbühl

L'officier de l'état civil :

Duret

N° 16

Porchat Gaston Emile

et

Dupuis Blanche Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchat Gaston Emile
 célibataire
 vendeur
 originaire de Penthalar
 domicilié à Chavannes p.R.
 né à Penthalar le quatorze décembre
mil neuf cent deux

fil de Alexis Adolphe Porchat, agriculteur à Penthalar
 et de jeu Emma Léonie, ni. Fumaux

2. Dupuis Blanche Marguerite
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Yens
 domiciliée à Chavannes p.R.
 née à Roemens le vingt quatre mars
mil neuf cent six

fille de Emile Charles Dupuis, employé aux C.F.F.
 et de Lucie Louise, née Burnier, à Chavannes

Témoins : { 1. C. Rochat, employé aux C.F.F. à Chavannes
 2. E. Dupuis, employé aux C.F.F. à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Chavannes le huit, à Penthalar et
Yens le dix juillet mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le dix neuf août mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publications de mariage
3. de Chavannes
4. de Penthalar
5. de Yens

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 Civil de Cossonay et Villars sous
Yens

Les époux :

Gaston Porchat
Blanche Porchat

Les témoins :

Rochat
E. Dupuis

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 17

Roehat Hector Emile

et

Locher Elsa Margarètha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roehat Hector Emile

célibataire

garde-frontière

originaire de Le Lieu

domicilié à Dardagny Malval (Genève)

né à Le Lieu le vingt huit novembre

mil neuf cent un

fils de Roehat John Arthur, sertisseur à Renens

et de Marie Lionie ni Golay, décédée

2. Locher Elsa Margarètha

célibataire

sans profession

originaire de St Gall

domiciliée à Chavannes sur Morges

née à Lausanne le vingt neuf avril

mil neuf cent six

fille de Locher Emil Arthur, industriel

et de Bertha ni Muller, à Chavannes sur Morges

Témoins :

1. John Roehat, sertisseur à Renens

2. Arthur Locher, industriel à Chavannes p. Renens

Les publications ont eu lieu à Dardagny le deux, à Le Lieu le trois, à St Gall et Chavannes le quatre septembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leubens le sept octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Roehat
Elsa Roehat

Les témoins :

J. Roehat
Arthur Locher

L'officier de l'état civil :

Duvretz

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil du Lieu, de Dardagny et
de St Gall

N° 18

Rogamey Marcel Constant

et

Gras Louise Rose Georgette

*Le 29 juin et définitif le 10 août 1928
le Tribunal du District de Morges
a dissous par le divorce le mariage
inscrit ci contre, article 137 et
a désigné ^{la femme} comme épouse coupable
et a fixé le délai pendant lequel elle
ne pourra se remarier et a confié
la puissance paternelle à la mère
pour l'enfant Francine.*

Cublens le 28 août 1928

L'officier de l'état civil

Ducrotz



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rogamey Marcel Constant*
célibataire

employé de bureau

originaire de *Lausanne*

domicile à *Lausanne*

né à *Chavannes p.R.* le *1^{er} juillet*

mil neuf cent

fils de *Rodolphe Auguste Rogamey, propriétaire à St Sulpice*

et de *Constance née Genier*

2. *Gras Louise Rose Georgette*
célibataire

originaire de *St Sulpice*

domiciliée à *St Sulpice*

née à *St Sulpice* le *vingt six mars*

mil neuf cent trois

filles de *Emile Gras, agriculteur*

et de *Julie Anna née Vevey à St Sulpice*

Témoins : 1. *Jean Chevally, manoeuvre à St Sulpice*

2. *Victor Gras, agriculteur à St Sulpice*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt neuf et à St Sulpice
le trente septembre mil neuf cent vingt six*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cublens, le *vingt trois octobre mil neuf cent vingt six*

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

M. Rogamey
Rose-Louise Rogamey

Les témoins :

Jean Chevally
Victor Gras

L'officier de l'état civil :

Ducrotz

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Lausanne

Registre des mariages A.

N° 19

Lavanchy Henri

et

Fontana Catarina dite Nina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Henri
célibataire

employé de banque

originaire de Forel et Savigny

domicilié à Chavannes p. R.

né à Zurich le dix sept avril

mil huit cent nonante neuf

fils de Henri Lavanchy, chef de train aux C.F.F.

et de Pauline, née Wink, à Chavannes p. R.

2. Fontana Catarina dite Nina
célibataire

lingère

originaire de Medels. 1. O. (Grisons)

domiciliée à Chavannes p. R.

née à Oms (Grisons) le quatre septembre

mil neuf cent trois

fille de Christof Fontana, négociant

et de Anna, née Bertogg, à Oms

Témoins : 1. Henri Lavanchy, chef de train C.F.F. à Chavannes
2. Aimé Bettez, chauffeur d'autos à LausanneLes publications ont eu lieu à Chavannes le cinq, à Forel, Savigny et
Medels le six novembre mil neuf cent vingt sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ceubens, le vingt cinq novembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. de Chavannes

4. de Forel

5. de Savigny

6. de Medels 1. O.

Les époux :

H. Lavanchy

Nina Lavanchy

Les témoins :

H. Lavanchy

Aimé Bettez

L'officier de l'état civil :

Dieretz

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Forel, Savigny et
Medels 1. O.

N° 20

Lavanchy Charles

et

Reußenacht Clara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Charles

célibataire

médecin Dentiste

originaire de Savigny et Forel

domicilié à Chavannes p. R.

né à Zurich

le cinq mai

mil neuf cent un

fils de Henri Lavanchy, chef de train aux C.F.F.

et de Pauline, née Wink, à Chavannes

2. Reußenacht Clara

célibataire

fille de magasin

originaire de Rööthenbach (Bern)

domiciliée à Biemme

née à Nidau

le huit août

mil neuf cent trois

fille de Jacob Reußenacht, chef de manoeuvre

et de Clara, née Guillemin, à Biemme

Témoins :

1. Henri Lavanchy, chef de train à Chavannes

2. Jacob Reußenacht, chef de manoeuvre à Biemme

Les publications ont eu lieu à Chavannes le neuf, à Savigny, Forel, Rööthenbach et Biemme le dix décembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cublens, le vingt quatre décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. De Chavannes

4. De Savigny

5. De Forel

6. De Rööthenbach

7. De Biemme

Les époux :

Ch. Lavanchy

Cl. Reußenacht

Les témoins :

H. Caromel
J. Reußenacht

L'officier de l'état civil :

Ducret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Savigny, Forel, Biemme
et Rööthenbach

L. Ducret

Par jugement du Tribunal de première instance de la République & canton de Genève rendu en date du 11 mai 1934, fait en force de chose jugée dès le 17 août 1934, le mariage inscrit ci-dessus a été déclaré nul sous son divorce de cublen. le 29 août 1934. L'officier de l'état civil

N° 21

Ducret Paul Louis

et

Gorjat Germaine Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Paul Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Ecublens et St-Sulpice

domicilié à Ecublens

né à Ecublens le cinq mai

mil neuf cent un

fils de Paul Eugène Ducret, agriculteur

et de Maria née Glauser, à Ecublens

2. Gorjat Germaine Emma

célibataire

ménagère

originaire de Cully, Lutry et Yvette

domiciliée à Ecublens

née à Ecublens le vingt un septembre

mil neuf cent six

fille de Emma Gorjat, femme Brechtbühl, à Ecublens

et de

Témoins: 1. Violette Jaquenoud, ménagère à Ecublens

2. Emile Ducret, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens et St-Sulpice le quinze à Cully et Lutry le seize et à Yvette le dix sept décembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le trente un décembre mil neuf cent vingt six

Le 23 février 1934 & définitif le 26 mai 1934. Le Tribunal du district de Morges a dissout par le divorce le précédent mariage, & désigné la femme époux coupable & a fixé à 2 ans le délai pendant lequel elle ne pourra se remarier.

Elle confie la tutelle sans paternelle au père pour les enfants Paul-Henri & Adèle Madeleine Ducret

Ecublens. le 9 juin 1934

L'officier de l'état civil



L. Ducret

Le soussigné approuve la radiation du 2° paragraphe ci-dessus Ecublens. le 12 janvier 1935

L. Ducret



Pièces déposées :

- 1. L'acte de naissance de la fiancée
- 2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
- 3. D'Ecublens
- 4. De St-Sulpice
- 5. De Cully
- 6. De Lutry
- 7. De Yvette

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Cully et Lutry

Les époux :

Ducret Louis
Ducret Germaine

Les témoins :

V. Jaquenoud
Emile Ducret

L'officier de l'état civil :

Ducret

N° 22

Cavin Emile Francois

et

Hadorn Helene Clara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Emile Francois
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sulliens
 domicilié à Echandens
 né à Bercher le vingt cinq février
 mil neuf cent deux

fils de John Cavin, tailleur d'habits
 et de Clémence nie Lambellet, à Echandens

2. Hadorn Helene Clara
 célibataire
 ménagère
 originaire de Forst (Berne)
 domiciliée à Ecublens
 née à Ecublens le dix sept mars
 mil neuf cent cinq

fille de Albert Hadorn, agriculteur
 et de Marie Tira nie Chaillet, à Ecublens

Témoins : 1. Albert Hadorn, agriculteur à Ecublens
 2. John Cavin, tailleur d'habits à Echandens

Les publications ont eu lieu à Echandens, Ecublens et Forst le quinze et à Sulliens le dix sept décembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trente un décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Emile Cavin,
 Helene Cavin

Les témoins :

Albert Hadorn
 Cavin John

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Moirieres, Lonay et Amsoldingen

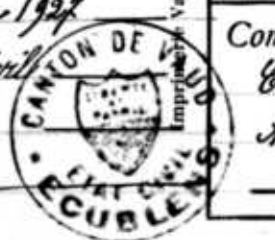
Le N° 22 à la page 74. est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions Ecublens le 4 janvier 1927

L'officier de l'état civil
 Ducrot

Un double a été remis le 5 janvier 1927 à l'autorité cantonale en exécution de la loi

Ecublens le 5 janvier 1927
 L'officier de l'état civil
 Ducrot



N° 1

Braillard Jean Samuel

et

Caillat Helene Eva

Tribunal du district de Lausanne

Par jugement du 25 mai 1936, déclaré de fin de procédure exécutoire le 19 juin 1936, le Tribunal du district de Lausanne a dit bon pour le divorce le mariage inscrit ci-contre

Ecublens le 3 juillet 1936

L'Officier de l'Etat civil d'Ecublens
E. Duret



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braillard Jean Samuel
célibataire
carrossier
originaire de Sottens et Moudon
domicilié à Ecublens
né à Payerne le seize juin

mil neuf cent cinq
fils de Lucien Braillard, employé aux G.F.F.
et de Rosa née Guex à Ecublens

2. Caillat Helene Eva
célibataire
mécánicoienne
originaire de Féchy
domiciliée à Ecublens
née à Crissier le vingt deux décembre
mil neuf cent deux

fille de Paul Louis Caillat, employé aux G.F.F.
et de Augusta Albertine née Schreier, à Renens

Témoins :
1. Lucien Braillard, employé aux G.F.F. à Ecublens
2. Nelly Braillard, ménagère à Turich

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt huit, à Sottens, Moudon et Féchy le vingt neuf décembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt deux janvier mil neuf cent vingt sept

- Pièces déposées :
1. L'acte de naissance du fiancé
 2. L'acte de naissance de la fiancée
 3. Les actes de publication de mariage
 4. D'Ecublens
 5. De Sottens
 6. De Moudon
 7. De Féchy

Les époux :
Braillard Jean
Caillat Helene

Les témoins :
Lucien Braillard
Nelly Braillard

L'officier de l'état civil :
Duret

Communiqué aux bureaux de l'Etat civil de St Georges, Moudon et Aubonne

N° 2

Schneider Frederick Emile

et

Kursner Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Frederick Emile

célibataire

employé communal

originaire de Buchholterberg (Berne)

domicilié à Chavannes. p. R.

né à Perroy le vingt six juillet

mil huit cent nonante neuf

fils de Frederick Schneider, marchand

et de Louise Julie nee Grosjean, à Chavannes

2. Kursner Anna

célibataire

ménagère

originaire de Monthérod

domiciliée à Mont sur Rolle

née à Rolle le dix huit mars

mil neuf cent quatre

fille de Alfred Daniel Henri Kursner, agriculteur

et de Mathilde nee Blanchard, à Mont sur Rolle

Témoins :

1. Alfred Kursner, agriculteur à Mont sur Rolle

2. Violette Schneider, ménagère à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt deux, à Buchholterberg et Mont le vingt trois et à Monthérod le vingt quatre février mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Locublens, le dix neuf mars mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. De Chavannes
4. De Buchholterberg
5. De Mont sur Rolle
6. De Monthérod

Les époux :

F. Schneider
A. Kursner

Les témoins :

Alfred Kursner
Violette Schneider

L'officier de l'état civil :

Ducet

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil, de Buchholterberg, Rolle
et Gimel

N° 3

Sernav Ernest Constant
et
Tapy Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sernav Ernest Constant
célibataire
pêcheur
originaire de La Tour de Tréme (Fubourg)
domicilié à St Sulpice
né à Lausanne le deux avril
mil huit cent nonante quatre

fils de Constant Felicien Sernav, absent
et de Madeleine née Agertée, ménagère à St Sulpice

2. Tapy Rose
célibataire
ménagère
originaire de Sévery
domiciliée à St Sulpice
née à Lausanne le huit septembre
mil neuf cent cinq

filles de Emile Louis Tapy, manoeuvre à St Sulpice
et de feu Louise Marie née Meyer

Témoins :
1. Oscar Mingard, aubergiste à Ecublens
2. Marthe Mingard, ménagère à Ecublens

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le dix huit, à La Tour de Tréme le dix neuf et à Sévery le vingt mars mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le huit avril mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. de St Sulpice
4. de La Tour de Tréme
5. de Sévery

Les époux :

Sernav Ernest
Rose Sernav

Les témoins :

O. Mingard
M. Mingard

L'officier de l'état civil :

Ducret

En date du 14 décembre 1928
Le Tribunal du District de Morges
a dissous par le divorce le mariage
inscrit ci contre Art. 142 et a
designé le mari comme époux
coupable et a fixé à deux ans le
délai pendant lequel il ne pourra
se remarier.

A conféré l'exercice de la puissance
paternelle à la mère pour l'enfant
Marcel Ernest

Ecublens le 27 janvier 1929
L'officier de l'état civil
Ducret



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de La Tour de Tréme
et de Grancy

N° 4

Ronchetti Carlo

et

Gasolo Sabine Marguerite Dominique

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ronchetti Carlo
célibataire

maçon

originaire de Trasquera (Novare, Italie)

domicilié à Ecublens

né à Trasquera le vingt neuf novembre

mil neuf cent cinq

fils de Felix Ronchetti, absent depuis 1913

et de Julia nie Rampone, ménagère à Ecublens

2. Gasolo Sabine Marguerite Dominique
célibataire

plieuse

originaire de Pavone Canavese (Turin, Italie)

domiciliée à Crissier

née à Crissier le vingt huit septembre

mil neuf cent sept

fille de Vincenzo Francesco Gasolo, manoeuvre

et de Marie Marguerite Dominique nie Jacquemet à Crissier

Témoins : { 1. C. Chankela, manoeuvre à Crissier
2. S. Berizzi, manoeuvre à Crissier

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze, à Crissier le quinze février et en Italie fin mars mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le sept mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
 2. L'acte de naissance de la fiancée
 3. Le Permis du Département de J. P.
 4. L'autorisation de la mère du fiancé
 5. " des parents de la fiancée
 6. L'acte de publication d'Ecublens
 7. " " de Crissier
 - 8 et 9 Les certificats de publication d'Italie
 - 10 et autres les certificats de célibat des fiancés
- Communiqué au bureau de l'état civil de Romanel et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Ronchetti Charles
Ronchetti Marguerite

Les témoins :

Bonduca
Berizzi

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 5

Emery Eugène Victor

et

Chapuis Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Eugène Victor
 divorcé en 2^{ème} noces de Stéphanie Epitoux, dès le 4 avril 1926
 employé postal
 originaire de Chardonne
 domicilié à St Sulpice
 né à Chavannes p. R. le vingt trois mars
mil huit cent septante cinq

fils de Jean Louis Francis Henri Emery
 et de Anne Henriette nie Masson, Ticéris

2. Chapuis Elisabeth
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Villette et Lutry
 domiciliée à Genève
 née à Grandvaux le trente octobre
mil neuf cent deux

fille de John Chapuis, facteur
 et de Susanne nie Parisot, à Grandvaux

Témoins : { 1. Eugène Delessert, chauffeur à Lausanne
 2. Constant Diserens, agriculteur à St Sulpice

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le trente, à Lutry et Genève
le trente un mai, à Chardonne et Villette le 1^{er} juin
mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le vingt deux juin mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte du 2^{ème} mariage du fiancé avec mention du divorce
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. de St Sulpice
4. de Lutry
5. de Genève
6. de Chardonne
7. de Villette

Communiqué aux bureaux de
 l'Etat Civil de Corsier, Cully
Lutry et Genève

Les époux :

E. Emery
E. Chapuis

Les témoins :

Eug. Delessert
Constant Diserens

L'officier de l'état civil :

Dionet

N° 6

Bezençon Henri

et

Noël Marguerite-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ecublens
 domicilié à Ecublens
 né à Ecublens le vingt deux avril
mil neuf cent trois

fils de François Vincent Bezençon, agriculteur
 et de Fanny née Siret, à Ecublens

2. Noël Marguerite-Louise
 célibataire
 blanchisseuse
 originaire de Lutry et Forel
 domiciliée à Lausanne
 née à Lutry le quatorze avril
mil neuf cent trois

filles de François Louis Noël, décédé
 et de Julia Anna née Steller, à Sevey

Témoins : 1. Louis Regamey retraité de police de et à Lausanne
 2. Marcel Monachon, blanchisseur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Lutry, Forel et Lausanne
 le quatre et à Ecublens le cing juillet mil neuf cent
vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le vingt huit juillet mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. Les actes de publication de mariage
3. D'Ecublens
4. D'Ecublens
5. De Lutry
6. De Forel
7. De Lausanne

Les époux :

Henri Bezençon
Marguerite Bezençon

Les témoins :

Stigant
Marcel Monachon

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 Civil de Ecublens, Lutry,
Forel et Lausanne

En date du 25 mai 1954
 le département de justice et
 police du canton de Vaud
 a ordonné la rectification
 de l'acte de mariage ci-
 contre en ce sens que :

- a) le nom patronymique de l'époux et de son père soit orthographié "Besançon"
- b) la mère de l'époux soit désignée sous le prénom de "Jenny".

Ecublens, le 2 juin 1954.

L'officier d'état civil :



[Signature]

N° 7

Carabuso Guiseppe
et

Blondin née Cretenoud Anna Augustine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carabuso Guiseppe
célibataire

maçon

originaire de Crescentino (Italie)

domicilié à Chavannes, p. R.

né à Crescentino le vingt cinq mai

mil huit cent soixante six

fils de Carlo Carabuso

et de Marguerite née Dentale, décédée

2. Blondin née Cretenoud Anna Augustine

veuve de Louis Blondin, déc. le 24 juillet 1925

sans profession

originaire de Ferney-Voltaire (Ain, France)

domiciliée à Lausanne, Duchy.

née à Renens le quinze mai

mil huit cent huitante cinq

fille de Jules Henri Cretenoud, à Renens

et de feu Virginie Marie née Eggs

Témoins : 1. Oscar Mingard, aubergiste, à Ecublens

2. Maurice Christeler, agriculteur, à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt trois et à Lausanne le vingt cinq juillet, en Italie en août mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le 1^{er} octobre mil neuf cent vingt sept

Par communication de l'autorité cantonale & du Conseil d'Etat de canton de Vaud, du 18 mars 1947, l'épouse Carabuso est autorisée à changer de nom et à porter, à l'avenir le nom de Cretenoud.

Ecublens, le 29 mars 1947.

L'Officier d'état-civil d'Ecublens

L. Duret



Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de célibat

3. L'acte du 1^{er} mariage de la fiancée

4. L'acte de naissance

5. L'acte de décès du 1^{er} mari

6. L'autorisation du Consul d'Italie.

7. L'autorisation " Française

8. L'acte de publication de Chavannes

de Lausanne

N° 2. L'autorisation du Département

Communiqué au Bureau de l'Etat Civil

de Lausanne et en deux doubles à

La Chancellerie d'Etat

Les époux :

Carabuso Guiseppe
Anna Carabuso

Les témoins :

Mingard Oscar
Christeler Maurice

L'officier de l'état civil :

Duret

N° 8

Guinard Pierre Marie Victor
 et
 Séchaud Clara Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guinard Pierre Marie Victor
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Maringues (Puy de Dôme, France)
 domicilié à Charvannes. p. R.
 né à Maringues le vingt neuf juin
mil huit cent nonante neuf
 fils de Jean Baptiste Guinard, décédé
 et de Marie Finot, à Maringues

2. Séchaud Clara Hélène
 célibataire
 couturière
 originaire de Sullens et Paudex
 domiciliée à Lausanne
 née à Lausanne le vingt trois juillet
mil neuf cent huit
 fille de Emile Paul Louis Séchaud, plâtrier peintre à Lausanne
 et de Elise Rosalie née Logniet, décédée

Témoins :
 1. L. Guinard, négociant en France
 2. C. Archinard, commis voyageur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Charvannes et Lausanne le quatorze, à Sullens le quinze et à Paudex le seize
septembre mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le huit octobre mil neuf cent vingt sept

- Pièces déposées :
1. L'acte de naissance de la fiancée
 2. L'acte de naissance de la fiancé
 3. La promesse de la fiancée signée à Lausanne
 4. L'autorisation du père de la fiancée
 5. L'acte de décès de la mère
 6. L'acte de capacité du Consul Français
 7. L'acte de publication de Charvannes
 8. " " de Sullens
 9. " " de Paudex
 10. Communiqué aux bureaux de l'état civil de Pully, Sullens et Lausanne et à la Chancellerie d'état

Les époux :
P. Guinard
Clara Séchaud
 Les témoins :
Archinard
Archinard
 L'officier de l'état civil :
Duroz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 9
Defabiani Herminius Paul Fils
et
Janx Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Defabiani Herminius Paul Fils
celibataire
employé
originaire de Chavannes sur Morges
domicilié à Chavannes
né à Leuk (Valais) le Douze décembre
mil huit cent nonante huit

fils de Karl Defabiani, absent
 et de Maria née Donazzola, à Chavannes

2. Janx Rosa
celibataire
ménagère
originaire de St Etienne (Berne)
domiciliée à Crissier
née à Roerens le Dix janvier
mil neuf cent sept

fille de Théodore Louis Janx, employé aux C.F.F.
 et de Hélène Emma née Gringet, à Chavannes

Témoins : 1. A. Beney, mécanicien, à Crissier
 2. E. Gaia, charretier, à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt, à St Etienne le vingt un et à Crissier le vingt deux septembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Cublens le quinze octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1. L'acte de naissance du fiancé
- 2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
- 3. de Chavannes
- 4. de St Etienne
- 5. de Crissier

Les époux :

H. Defabiani
M^{me} Defabiani

Les témoins :

Beney
A. Gaia

L'officier de l'état civil :

Duroz

Par jugement rendu le 16 novembre 1933. déclaré définitif & exécutoire le 13 février 1934. le Tribunal du district de Sausanne a prononcé la dissolution par le divorce du présent mariage.

~~Remplir l'instance de la puissance paternelle de la mère pour l'empêcher~~
~~Carmen Marie~~

Cublens le 23 fev. 1934
L'officier de l'Etat-Civil



E. Duroz

Le soussigné approuve la radiation des 11 lignes ci-dessus.
Cublens le 12 janvier 1938



E. Duroz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2010 f. d.

N° 10

Wälchli Louis William

et

Jaunin Marie Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wälchli Louis William

célibataire

agriculteur

originaire de Madiswyl (Berne)

domicilié à Dardagny (Genève)

né à Sufflens-le-Château le quinze janvier

mil huit cent nonante six

fils de Jean Wälchli à Dardagny

et de Jeanette dite Marie née Seyrat, décédée

2. Jaunin Marie Julia

célibataire

couturière

originaire de Fey

domiciliée à Ecublens

née à St Geroges le quatre février

mil neuf cent

fille de Eugène Jaunin

et de Emilie née Freymond, décédée

Témoins :

1. Louis Freymond, agriculteur à Ecublens

2. Emmanuel Jaunin, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Madiswyl et Dardagny le six à Fey et Ecublens le sept septembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt neuf octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Wälchli Louis

Wälchli Marie

Les témoins :

Freymond Louis

Jaunin Emil

L'officier de l'état civil :

Dieratz

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Dardagny, Madiswyl
et Fey

Registre des mariages A.

N° 11

Lapalud Charles Alexandre

et

Clere Ida Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lapalud Charles Alexandre

célibataire

agriculteur

originaire de Etoy

domicilié à Etoy

né à Etoy

le quinze janvier

mil huit cent nonante six

fils de Louis Alexandre Lapalud, agriculteur

et de Caroline Louise Girien, à Etoy

2. Clere Ida Louise

célibataire

sans profession

originaire de Ecublens et Grissier

domiciliée à Ecublens

née à Lonay

le vingt cinq avril

mil neuf cent un

fille de Paul Clere, agriculteur, à Ecublens

et de Alice Françoise Louisa née Brocard, décédée

Témoins :

1. Oscar Mingard, aubergiste à Ecublens

2. Charles Clere, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Etoy le vingt, à Ecublens le vingt un
et à Grissier le vingt deux octobre mil neuf cent vingt septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le dix novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. Un certificat de publication

Les époux :

Max. Lapalud

Ida Lapalud

Les témoins :

O. Mingard

Ch. Clere

L'officier de l'état civil :

Dieret

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de St-Prix et Romanel

N° 12

Ducret Henri Auguste

et

Pahud Isabelle Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Henri Auguste
célibataire

agriculteur

originaire de Scublens et St Sulpicedomicilie à Scublensné à Scublens le vingt deux aoûtmil neuf cent deuxfils de Jules Auguste Ducret, agriculteuret de Lucie Eugénie, née Raymond, à Scublens2. Pahud Isabelle Elise
célébataire

ménagère

originaire de Ogensdomiciliée à Scublensnée à Combremont le Grand le vingt janviermil neuf cent troisfille de Ulysse Pahud, agriculteuret de Julia Bertha, née Viquerat, à ScublensTémoins :
1. Ulysse Pahud, agriculteur à Scublens
2. Auguste Ducret, agriculteur à ScublensLes publications ont eu lieu à Scublens et St Sulpice le vingt trois et à Ogens le vingt cinq octobre - mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Scublens, le dix huit novembre - mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publications de mariage
3. d' Scublens
4. de St Sulpice
5. d' Ogens

Communiqué au bureau de l'état
Civ. de St Georges

Les époux :

Henri Ducret.
Isabelle Ducret

Les témoins :

Ulysse Pahud
Aug. Ducret

L'officier de l'état civil :

Ducret

Registre des mariages A.

N° 13

M. Alfred Adrien

et

M^{lle} Bürgin Klara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Alfred Adrien
célibataire

agriculteur

originaire de Cheseaux

domicilié à Ecublens

né à Lausanne le vingt neuf septembre

mil huit cent nonante neuf

fils de Henri Auguste Ver, décédé

et de Henriette Marie Louise née Leyraud à Ecublens

2. M^{lle} Bürgin Klara
célibataire

cuisinière

originaire de Brothenfluh (Bâle Campagne)

domiciliée à Ecublens

née à Liestal le vingt neuf juin

mil neuf cent deux

fille de Hermann Ernest Bürgin, employé d'usine

et de Bertha née Wittlin, à Reichenbach

Témoins : 1. C. Fivaz, agent de police à Ecublens
2. H. Petit, mécanicien à EcublensLes publications ont eu lieu à Ecublens le vingt, à Cheseaux et
Brothenfluh le vingt un octobre mil neuf cent
vingt septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt six novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. D' Ecublens
4. de Cheseaux
5. de Brothenfluh

Les époux :

A. Ver
Klara Ver

Les témoins :

C. Fivaz
H. Petit

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Romanel et de
Brothenfluh

N° 14

Schweizer Marcel Henri

et

Lignante-mme Freiburghaus Flora Helena

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer Marcel Henri

divorcé de Marie Louise Meiserer dès le 8 mars 1924

représentant

originaire de Oberdorf (Bas Campagne)

domicilié à St-Sulpice

né à La Chaux-de-Fonds le cinq mai

mil huit cent nonante cinq

fils de Jacob Schweizer, décédé

et de Marie-Julie Breguet, à St-Sulpice

2. Lignante-mme Freiburghaus Flora Helena

divorcée de Eugène E. Lignante dès 23 août 1927

sans profession

originaire de Pittsburgh Etats Unis d'Amérique

domiciliée à Lausanne

née au Locle le dix huit février

mil huit cent huitante trois

filles de Julius Frederick Ernst Freiburghaus

et de Rosine-Louise Kätzli, à La Chaux-de-Fonds

Témoins: 1. Fritz Freiburghaus boitier à La Chaux-de-Fonds

2. O. Schweizer, boucher " " "

Les publications ont eu lieu à Lausanne le douze, à St-Sulpice le quatorze et à Oberdorf le quinze décembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt huit décembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

- 1. L'acte de naissance du fiancé
 - 2. Le jugement en divorce "
 - 3. L'acte de naissance de la fiancée
 - 4. Le jugement en divorce - "
 - 5. Le permis du Tribunal
 - 6. Le permis du Département
 - 7. L'acte de publication de Oberdorf
 - 8. " " de St-Sulpice
 - 9. " " de Lausanne
- Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil, de Oberdorf et de Lausanne et à La Chancellerie d'Etat

Les époux :

Marcel Schweizer
Helena Schweizer

Les témoins :

Fritz Freiburghaus
O. Schweizer

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Par jugement du Juge
de l'arrondissement de
Lausanne le 25 avril 1934
le Tribunal de district
de Lausanne a déclaré
par le divorce le
mariage inscrit ci-contre
art. 142 et a fixé à un
an le délai pendant lequel
le mari ne pourra se
remarier

Ecublens, le 18 mai 1934

L'officier de l'état civil



J. Ducrot

Le soussigné approuve
la nature en 1^{re} et 2^e
ligne ci-dessus et déclare
ce authentique la date
du 19 février 1934.

Ecublens, le 12 janvier
1935.



J. Ducrot

Registre des mariages A.

N° 15

Cretignier Paul Eugène

et

Bruand Germaine Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretignier Paul Eugène

célibataire

ouvrier industriel

originaire de Vauxmarcus Bernex (Neuchâtel)domicilié à St Croixné à Gressy le dix avril

mil neuf cent un

fils de César Henri Cretignier, décédéet de Emma Elise née Taccard, à Orbe2. Bruand Germaine Marie

célibataire

lingère

originaire de Cronaydomiciliée à Ecublensnée à St Cierges le douze septembre

mil neuf cent trois

fille de Louis Bruand, manoeuvreet de Betha née Binggeli, à EcublensTémoins : 1. O. Mingard, aubergiste à Ecublens2. L. Bruand, manoeuvre à EcublensLes publications ont eu lieu à St Croix le vingt cinq, aux Granges de St Croix le vingt six, Ecublens le vingt sept, à Cronay et à St Aubin le vingt huit novembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trente un décembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Paul Cretignier
Germaine Cretignier

Les témoins :

O. Mingard
L. Bruand

L'officier de l'état civil :

DiscretCommuniqué aux bureaux de l'état
civil de St Aubin, St Croix
et Molondin

N° 16

Auer Edouard

et

Gempeler Juliana Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auer Edouard
 célibataire
 serrurier
 originaire de Sursée (Lucerne)
 domicile à Chavannes .p.R.
 né à Bâle le quatre mai
mil neuf cent trois

fils de Ignace Edouard Auer, serrurier
et de Maria nie Scharrer, à Chavannes

2. Gempeler Juliana Louise
 célibataire
 tricoteuse
 originaire de Diemtigen (Berne)
 domiciliée à Roens
 née à Lausanne le dix sept mai
mil neuf cent neuf

filles de Louise Gempeler, absente
et de _____

Témoins: { 1. Edouard Auer, serrurier, à Chavannes
 2. Paul Gaillat, retraite C.F.F. à Roens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le quinze, à Sursée, Diemtigen et Roens le seize décembre mil neuf cent vingt sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Cublens, le trente un décembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. L'autorisation du tuteur "
4. L'acte de publication de Chavannes
5. " " de Sursée
6. " " de Diemtigen
7. " " de Roens

Les époux :

Ed. Auer
J. Auer

Les témoins :

Ed. Auer
Paul Gaillat

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Sursée, Diemtigen et de Prilly

Le N°16 à la page 90 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1927. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Cublens le 3 janvier 1928
L'officier de l'état civil

Un double a été remis le 5 janvier 1928, à l'autorité cantonale en exécution de la loi

Cublens le 5 janvier 1928
L'officier de l'état civil



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000

Registre des mariages A.

N° 1

Ruchat Vital Frederic

et

Wenk Marie Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchat Vital Frederic

célibataire

agriculteur

originaire de Grandcour

domicilié à Ecublens

né à Grandcour le quatorze juin

mil neuf cent quatre

fils de Constant Frederic Ruchat, agriculteur

et de Louise Lydie née Ruchat, à Ecublens

2. Wenk Marie Marguerite

célibataire

cuisinière

originaire de Bütschwil (S^t Gall)

domiciliée à Blonay

née à Lausanne le quatorze août

mil neuf cent deux

fille de Antoine Jules Wenk, jardinier à Prilly

et de Maria Antonia née Kosterer, décédée

Témoins :

1. Berthe Lugin, ménagère au Sépey

2. Lucien Dupuis, jardinier à Brenens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze, à Grandcour et Blonay le treize et à Bütschwil le quatorze janvier mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le dix huit février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. D'Ecublens

4. De Grandcour

5. De Bütschwil

6. De Blonay

Les époux :

Vital Ruchat

Marie Ruchat

Les témoins :

Berthe Lugin

Lucien Dupuis

L'officier de l'état civil :

Duvret

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Grandcour, de Bütschwil et de Blonay à St-Légier

N° 2

Mingard Marcel Constant

et

Gillard Madeleine Louise Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard Marcel Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Chapelle

domicilié à Chavannes.p.R.

né à Bournens

le quinze juillet

mil neuf cent un

fils de Alexis Mingard, agriculteur

et de Georgette née Dubut, à Chavannes

2. Gillard Madeleine Louise Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Botterens (Fribourg)

domiciliée à Prévèrenge

née à Prévèrenge

le cinq septembre

mil neuf cent cinq

fille de Henri Joseph Gillard, agriculteur

et de Louise Eugénie Henriette née Clerc, à Prévèrenge

Témoins :

1. E. Gillard, agriculteur à Prévèrenge

2. H. Gillard, agriculteur à Prévèrenge

Les publications ont eu lieu à Chavannes le vingt six, à Chapelle et Botterens le vingt sept et à Prévèrenge le vingt huit janvier mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cublens

le dix huit février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. De Chavannes

4. De Chapelle

5. De Botterens

6. De Prévèrenge

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de St-Geroges, de Botterens et
de Lonay

Les époux :

Mingard.

Mo Mingard

Les témoins :

Gillard E.

Gillard H.

L'officier de l'état civil :

Dierckx

Registre des mariages A.

N° 3

Menétray Louis Ami

et

Gudet Germaine Adrienne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray Louis Ami

célibataire

agriculteur

originaire de Chavannes et Poliez le Grand

domicilié à Chavannes. p. R.

né à Chavannes le vingt un janvier

mil neuf cent deux

fils de Ami Laurent Menétray, agriculteur

et de Lucie Marie née Guérel, à Chavannes

2. Gudet Germaine Adrienne

célibataire

ménagère

originaire de Burtigny

domiciliée à St Prex

née à St Prex le trente mars

mil neuf cent deux

fille de Arnold Gudet, agriculteur à St Prex

et de Emma née Pisinand, décédée

Témoins :

1. Louis Maurer, agriculteur à Ecublens

2. Emile Blanchard, agriculteur à Fichy

Les publications ont eu lieu à Chavannes le neuf, à Poliez le Grand, Burtigny et St Prex le onze février mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trois mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. De Chavannes

4. De Poliez le Grand

5. De Burtigny

6. De St Prex

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Bottens, de Gilly
et de St Prex

Les époux :

Menétray Louis
Adrienne Menétray

Les témoins :

Louis Maurer
Emile Blanchard

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 4

Dutoit Jean Etienne

et

Perrenoud née Clerc Marthe Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Jean Etienne

veuf de Elise née Pontillon, des le 11 mai 1921

mécanicien

originaire de Villars le Terroir

domicilié à St Sulpice

né à Villars le Terroir le onze janvier

mil huit cent nonante un

fils de Victor Etienne Dutoit, décédé

et de Yvonne Nicolette née Mathey, en Savoie

2. Perrenoud née Clerc Marthe Améliedivorcée de Maurice Alé Perrenoud, des le 1^{er} janvier 1918

ménagère

originaire de La Sagne et les Ponts de Martel (Neuchâtel)

domiciliée à St Sulpice

née à Sanges (Neuchâtel) le dix huit juin

mil huit cent huitante sept

fille de Louis Auguste Clerc

et de Cécile Amanda née Calame, décédés

Témoins: 1. J. Renaud, agriculteur à St Sulpice

2. W. Gillard, négociant à St Sulpice

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le onze, à Villars le Terroir, La Sagne et les Ponts de Martel le treize février mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trois mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de décès de la 1^{re} femme

3. L'acte de mariage de la fiancée avec mention du divorce

Les actes de publication de mariage

4. de St Sulpice

5. de Villars le Terroir

6. de La Sagne

7. des Ponts de Martel

Communiqué aux bureaux de l'Etat

d'Ecublens, de La Sagne et

des Ponts de Martel

Les époux :

Dutoit Jean
Marthe Dutoit

Les témoins :

J. Renaud
W. Gillard

L'officier de l'état civil :

Dutoit

Registre des mariages A.

N° 5

Grand Arthur Samuel

et

Affolter Marguerite Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand Arthur Samuel

célibataire

maçon

originaire de Ecublens

domicilié à Ecublens

né à Ecublens

le vingt huit janvier

mil huit cent nonante six

fils de Charles Louis Grand, décédé

et de Jenny Elisa née Musy, à Ecublens

2. Affolter Marguerite Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Rapperswil (Berne)

domiciliée à Ecublens

née à Moutoux

le cinq janvier

mil neuf cent six

fille de Fritz Edouard Affolter, employé au gaz

et de Marie Marguerite née Guillaume, à St Sulpice

Témoins :

1. Oscar Mingard, aubergiste à Ecublens

2. Pierre Flechia, menuisier à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le huit et à Rapperswil le dix février mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le dix mars mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

3. D' Ecublens

4. De Rapperswil

Les époux :

Grand Arthur

Grand Marguerite

Les témoins :

O. Mingard

Pierre Flechia

L'officier de l'état civil :

Duroz

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Rapperswil

N° 6

Fatio Arnold Philibert Ernest

et

Sprenger Jeanne Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fatio Arnold Philibert Ernest
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Orbe
 domicilié à Ecublens
 né à Lausanne le trois septembre
mil neuf cent quatre

fils de Ernest Alois Auguste Fatio, manoeuvre
 et de Louise dite Agathe nee Breuzard, à Lausanne

2. Sprenger Jeanne Elise
 célibataire
 couturière
 originaire de Au (Fischingen, Thurgovie)
 domiciliée à Ecublens
 née à Lausanne le 1^{er} mai
mil neuf cent quatre

fille de Jean Joseph Sprenger, décédé
 et de Susette Elise nee Felix, à Ecublens

Témoins : { 1. Anna Baud, ménagère à Lausanne
 2. Emile Baud, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens et Orbe le dix sept et à
Au le vingt mars mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le quatorze avril mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. D'Ecublens _____
4. D'Orbe _____
5. De Au : _____

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 Civil de Orbe et Fischingen

Les époux :

Arnold Fatio
Jeanne Sprenger Fatio

Les témoins :

Anna Baud
Emile Baud

L'officier de l'état civil :

Ducrotz

Registre des mariages A.

N° 7

Kobi Gustave

et

Delessert Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kobi Gustave
cibataire

manoeuvre

originaire de Roapperswil (Bern)domicilié à Roens (Le Champ du Chêne)né à Roens le seize juinmil neuf cent troisfils de Jean Kobi, charbonnieret de Elisabeth, née Mischler, à Roens2. Delessert Eugénie
cibataire

ménagère

originaire de Poney le Toratdomiciliée à Ecublensnée à Sillars Vireclin le dix sept maimil neuf cent dixfille de Robert Delessert, décédéet de Emma Julie, née Besson, à EcublensTémoins :
1. César Fivar, agent de police à Ecublens
2. Aimé Fivat, charpentier à EcublensLes publications ont eu lieu à Ecublens le vingt neuf, à Roens et
Roapperswil le trente et à Poney le Torat le trente un mars
mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt un avril mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Gustave Kobi
Eugénie Kobi

Les témoins :

C. Fivar
Fivat et.

L'officier de l'état civil :

DucrotzCommuniqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Roapperswil, Prilly
et Corcelles le Torat

Par jugement du 17 octobre 1930
Le Tribunal du District de Lausanne
a dissous par le divorce le mariage
inscrit ci contre article 137, C.C.S.
et a désigné la femme comme épouse
coupable et a fixé à trois ans vis le
17 octobre 1930 le délai pendant lequel
elle ne pourra se remarier
Ecublens le 25 octobre 1930
L'officier de l'Etat Civil



Ducrotz

N° 8

Emery Henri Louis

et

Jaquenoud Adèle Caroline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Henri Louis
célibataire• agriculteur
originaire de Chardonnedomicilié à Chavannes, p. R.né à Chavannes le vingt six avril
mil neuf cent deuxfils de Emile Frédéric Emery, agriculteur
et de Cécile née Forestier, à Chavannes2. Jaquenoud Adèle Caroline
célibataire

ménagère

originaire de Ecublensdomiciliée à Ecublensnée à Ecublens le quatre mai
mil neuf cent cinqfille de Louis Jaquenoud, décédé
et de Marie Caroline née Borgeaud, à EcublensTémoins : { 1. Madeleine Lumbrun, ménagère à Ecublens
2. Pierre Lumbrun, employé de commerce à EcublensLes publications ont eu lieu à Chavannes et Ecublens le vingt six
et à Chardonne le vingt trois mars mil neuf cent
vingt huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Ecublens le vingt six avril mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. de Chardonne
4. de Chavannes
5. de Ecublens

Communiqué au bureau de l'état
civil de Corsier

Les époux :

Henri Emery
Caroline Emery

Les témoins :

Madeleine Lumbrun
Pierre Lumbrun

L'officier de l'état civil :

Duret

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 9

Ayer Oscar Christian
et
Häfliger Friedrika Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ayer Oscar Christian
cibataire
manœuvre
originaire de Sorens (Fribourg)
domicilié à Chavannes.p.R.
né à Yverdon le vingt deux février
mil neuf cent un

fils de Jacob Joseph Ayer, jardinier à Chavannes
et de Mari Eugénie nee Wicht, décédée

2. Häfliger Friedrika Julia
cibataire
cuisinière
originaire de Biiron (Lucerne)
domiciliée à Lausanne
née à König (Berne) le vingt quatre mai
mil neuf cent quatre

filles de Franz Adolphe Häfliger, mécanicien
et de Rosa nee Reck, à Lausanne

Témoins :
1. Henri Ayer, manœuvre à Penthalar
2. Adolphe Häfliger, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes le trois, à Sorens,
Biiron et Lausanne le quatre mai mil neuf cent
vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le deux juin mil neuf cent vingt huit

- Pièces déposées :
- 1. L'acte de naissance du fiancé
 - 2. L'acte de naissance de la fiancée
 - Les actes de publication du mariage
 - 3. de Chavannes
 - 4. de Sorens
 - 5. de Biiron
 - 6. de Lausanne

Les époux :
Ayer Oscar
Ayer Julia
Les témoins :
Henri Ayer
Adolphe Häfliger

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Sorens, Biiron et
Lausanne

L'officier de l'état civil :
Ducrot

Rectification :

Par décision du 9 octobre
1958, le département de
justice et police du can-
ton de Vaud a ordonné
la rectification en ce
sens que le premier
prénom de l'épouse soit
orthographié "Friederike"
et non "Friederika"

Ecublens, le 11 octobre
1958
L'officier de l'état



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 10

Mathey Eugène Edouard Max
et
Siret Hélène Elisa

Par jugement du 31 mars et
définitif le 11 juin 1930. le
Tribunal du District de
Lausanne a dissous par le
divorce le mariage inscrit
ci contre Art. 142 et a
désigné le mari coupable
et a fixé à 2 ans dès le 11 juin
1930 le délai pendant lequel il
ne pourra se remarier
Ecublens le 20 juin 1930
L'officier de l'état civil



Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey Eugène Edouard Max
celibataire
journaliste
originaire de Grandcour
domicilié à Ecublens
né à Paris, 4^{ème} Arr. (France) le quatre avril
mil huit cent nonante un

fil de Louis William Alexandre Mathey, rentier à Ecublens
et de Agnès May nee Koerber, décédée

2. Siret Hélène Elisa
celibataire
sans profession
originaire de Villars Tiercelin
domiciliée à Pully
née à Ferney Voltaire (Ain, France) le deux Juin
mil huit cent huitante huit

fille de Henri François Siret
et de Jeanne Lucie nee Gonvers, décédée

Témoins :
1. E. Gurchod, médecin à Lausanne
2. P. Perrin, représentant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix huit, à Grandcour,
Villars Tiercelin et Pully le dix neuf juin mil neuf
cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le neuf juillet mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. D'Ecublens
4. de Grandcour
5. de Villars Tiercelin
6. de Pully

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Grandcour, Bottens et
Pully

Les époux :

Mathey
Hélène Mathey, nee Siret

Les témoins :

E. Gurchod
P. Perrin

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Registre des mariages A.

N° 11

Masson Constant Louis

et

Jaquenoud Violette Brigitte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Constant Louis

célibataire

chauffeur

originaire de Ecublensdomicilié à Sullierensné à Ecublens

le quatorze avril

mil huit cent nonante huit

fils de Alphonse Charles Massonet de Marie Julie Louise, née Masson, décédée2. Jaquenoud Violette Brigitte

célibataire

ménagère

originaire de Ecublensdomiciliée à Ecublensnée à Ecublens

le vingt deux février

mil neuf cent un

fille de Jules Ferdinand Jaquenoud, agriculteuret de Julie Crescence née Goujat, à Ecublens

Témoins :

1. Ida Serex, cuisinière à Lausanne2. Marcel Krüffer, jardinier à MouxLes publications ont eu lieu à Sullierens et Ecublens le cinq juillet mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le vingt six juillet mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

Constant MassonV. Masson née Jaquenoud

Les témoins :

M^{lle} Ida SerexMarcel Krüffer

L'officier de l'état civil :

DurozCommuniqué au bureau de l'Etat
Civil de Colombier

N° 12

Guidon Emile Constant
et
Burnet née Pralin Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidon Emile Constant
veuf de Louisa Guidon née Burnet des le 8 août 1927
agriculteur
originaire de St Sulpice
domicilié à St Sulpice
né à St Sulpice le 1^{er} avril
mil huit cent septante sept
 fils de Jacques Louis Guidon
et de Jeanne Louise née Masson, décédés

2. Burnet née Pralin Lina
veuve de Lucien Auguste Burnet des le 19 février 1912
ménagère
originaire de Burtigny
domiciliée à St Sulpice
née à Morrens le sept février
mil huit cent soixante huit
 fille de Jean Daniel Pralin
et de Julie née Dutoit, décédés

Témoins :
1. Samuel Bovy, agriculteur à St Sulpice
2. Joseph Pinoverre, agriculteur à Ecublens

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le douze et à Burtigny le quatorze juillet mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens le vingt trois août mil neuf cent vingt huit

- Pièces déposées :
- 1. L'acte de naissance du fiancé
 - 2. L'acte de décès de la fiancée
 - 3. L'acte de naissance de la fiancée
 - 4. L'acte de décès du 1^{er} mari
 - 5. La publication de mariage de St Sulpice
 - 6. " " " de Burtigny

Les époux :
Constant Guidon
Lina Guidon née Pralin

Les témoins :
Bovy Samuel
Joseph Pinoverre

L'officier de l'état civil :
Dierck

Communiqué au bureau de l'état civil de Gilly

N° 13

Duperrut Robert Justin

et

Paquier Rachel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrut Robert Justin

célibataire

journalier

originaire de Sullens la Ville

domicilié à Chavannes, p. R.

né à Lonay

le trente un juillet

mil huit cent ~~huit~~ ~~neuf~~

fils de François Antoine Louis Duperrut

et de Marie Susanne née Ducrot, décédée

2. Paquier Rachel

célibataire

couturière

originaire de Denges

domiciliée à Chavannes près. R.

née à Chavannes

le vingt trois juin

mil neuf cent deux

fille de Jean Henri Paquier, retraité aux C.F.F. à Chavannes

et de Rose Amélie née Huberson, décédée

Témoins :

1. Eugène Hähler, retraité aux C.F.F. à Chavannes

2. Charles Imhoff, chauffeur à Renens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le sept, à Denges et Sullens la Ville le neuf août mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens

le vingt cinq août mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. L'acte de publication de mariage de Chavannes
4. " " " de Denges
5. " " " de Sullens la Ville

Les époux :

Duperrut Robert

Duperrut Rachel née Paquier

Les témoins :

Eugène Hähler

Ch Imhoff

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Lonay et Sullens

N° 14

Jacques Robert

et

Duvoisin Marguerite Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacques Robert

célibataire

comptable

originaire de St-Croix

domicilié à Marseille, route nationale N°170, St-Louis

né à Fleurier le vingt deux juin

mil neuf cent trois

fils de Gustave Jacques, tapissier

et de Stéa Cécile née Leuba, à Chavannes, p. R.

2. Duvoisin Marguerite Ida

célibataire

couturière

originaire de Fontanazier

domiciliée à Môtiers (Neuchâtel)

née à Môtiers le six août

mil neuf cent cinq

fille de Ami Jules Duvoisin, décédé

et de Rosina née Siegenthaler, à Môtiers

Témoins :

1. Gustave Jacques, tapissier à Chavannes

2. S. Jacques, gouvernante à Chavannes

Les publications ont eu lieu à St-Croix le sept, aux Granges de St-Croix le huit, à Fontanazier et Môtiers le dix et à Marseille le onze septembre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le six octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Un certificat de publication

Les époux :

R. Jacques
Marguerite Jacques née Duvoisin

Les témoins :

G. Jacques
S. Jacques

L'officier de l'état civil :

Doret

Communiqué aux bureaux de l'état civil de St-Croix, Bonvillars et Môtiers

Registre des mariages A.

Form. 1.

N° 15

Cevy Ami

et

Milliquet Lucie Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cevy Ami

veuf de Jeanne Sophie ne Schenkhal, décédé le 11 janvier 1928

mécanicien

originaire de Cheseauxdomicilié à Ecublensné à Cheseaux le huit décembre

mil huit cent huitante neuf

fils de Jean François Cevy, décédé

et de Jenny dite Fanny ne Chatelan, à Penthar

2. Milliquet Lucie Rosa

célibataire

couturière

originaire de Pullydomiciliée au Sépeynée à Kallnach (Berne) le trente un décembre

mil huit cent nonante trois

fille de Victor Louis Milliquet

et de Rosa nee Köfli, décédée

Témoins :

1. Favre Marcel, voiturier à Lausanne2. Christeler Robert, employé d'usine à Penthar

Les publications ont eu lieu à Ecublens le dix huit, à Pully et Ormont-Dessous le dix neuf et à Cheseaux le vingt septembre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le six octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé

2. L'acte de décès de la femme "

3. L'acte de naissance de la fiancée

Les actes de publication de mariage

4. d' Ecublens5. de Cheseaux6. de Pully7. de Ormont-Dessous

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil Romanel, Pully et
Ormont-Dessous.

Les époux :

A. Cevy
B. Cevy ne Milliquet

Les témoins :

Favre Marcel
Christeler Robert

L'officier de l'état civil :

Ducret

N° 16

Jaurin Emmanuel Héli
 et
 Bourgoz Blanche Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaurin Emmanuel Héli
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Fey
 domicilié à Ecublens
 né à S^t Cierges le vingt neuf février
mil neuf cent quatre

fil de Eugène Jaurin
 et de Emilie, née Freymond, décédée

2. Bourgoz Blanche Eugénie
 célibataire
 ménagère
 originaire de S^t Sulpice
 domiciliée à S^t Sulpice
 née à S^t Sulpice le trois juin
mil neuf cent quatre

fille de Charles Bourgoz, agriculteur
 et de Aline - Josephine - née Foretay à S^t Sulpice

Témoins : 1. Marcel Bourgoz, relieur à S^t Sulpice
 2. Gaston Dizerens, manoeuvre à Ecublens

Les publications ont eu lieu à Ecublens et S^t Sulpice le quatre et à Fey le six juillet mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le trois novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. de Ecublens
4. de S^t Sulpice
5. de Fey

Communiqué au bureau de l'état civil de Fey

Les époux :

Jaurin Emmanuel
Blanche Jaurin née Bourgoz

Les témoins :

Marcel Bourgoz
Gaston Dizerens

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 17

Jaquenoud Adrien

et

Sittor Clémence

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenoud Adrien

célibataire

maraîcher

originaire de Ecublens

domicilié à Ecublens

né à Ecublens le dix huit avril

mil neuf cent deux

fils de Ferdinand Alois Fritz Jaquenoud, Dépositaire postal

et de Julie Eugénie, Marie née Rouge, à Ecublens

2. Sittor Clémence

célibataire

ménagère

originaire de Froideville

domiciliée à Ecublens

née à Lausanne le trois janvier

mil neuf cent trois

fille de Henriette Emma Sittor, femme Moisson à Ecublens

et de

Témoins: 1. Léon Rouge, jardinier à Ecublens

2. Yvonne Amaron, ménagère à Echandens

Les publications ont eu lieu à Ecublens le onze et à Froideville le treize
octobre mil neuf cent vingt huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le huit novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. La publication de mariage d'Ecublens
4. La publication de mariage de Froideville

Les époux :

Adrien Jaquenoud
Clémence Jaquenoud née Sittor

Les témoins :

Léon Rouge
Yvonne Amaron

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Bottens

N° 18

Dupuis Charles Louis

et

Clerc Jeanne Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Charles Louis

célibataire

chauffeur à la Compagnie de Navigation

originaire de Quarrrens

domicilié à St Sulpice

né à Lausanne le sept décembre

mil neuf cent trois

fils de Charles Dupuis, mécanicien à la Compagnie de Navigation
et de Marie Julie, née Jaques, à St Sulpice

2. Clerc Jeanne Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Froideville

domiciliée à Denges

née à Denges le quinze juillet

mil neuf cent six

fille de Jean Emile Clerc, décédé

et de Marie Louise, née Paquier, à Denges

Témoins :

1. Clerc Louis, jardinier à Corsaux

2. Dupuis Madeline, ménagère à St Sulpice

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le onze, à Quarrrens le douze,
à Denges et Froideville le treize octobre mil neuf cent vingt huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ceublens le neuf novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
- Les actes de publication de mariage
3. de St Sulpice
4. de Quarrrens
5. de Froideville
6. de Denges

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Quarrrens, Bottens et
Lonay

Les époux :

Dupuis Charles
J. Dupuis née Clerc

Les témoins :

Clerc Louis
Dupuis Madeline

L'officier de l'état civil :

Doretz

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19

Rouge Emile Francois Ernest

et

Cissot-Daguette Henriette Isaline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Emile Francois Ernest
 célibataire
 chauffeur d'automobile
 originaire de Lutry et de Forel
 domicilié à Glarens, Châteland
 né à Glarens le vingt neuf octobre
 mil neuf cent quatre

fil de Charles Louis Rouge décédé
 et de Amantine Maria, née Terrier, à Glarens

2. Cissot-Daguette Henriette Isaline
 célibataire

originaire de Loche (Neuchâtel)
 domiciliée à St-Sulpice
 née à St-Sulpice le quatre décembre
 mil neuf cent cinq

filles de Louis Julien Cissot-Daguette, pêcheur
 et de Louise Augustine, née Sullivan, à St-Sulpice

Témoins: { 1. Depierrax Henri, retraité aux G.S.F. à Ecublens
 2. Rouge Y: employé aux tramways à Glarens

Les publications ont eu lieu au Châteland-Montreux le onze, à Forel,
 au Loche, à Lutry et à St-Sulpice le deux octobre mil neuf
 cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens le dix sept octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. Un certificat de publication

Les époux :

Rouge
 H. Cissot
 Rouge née
 Les témoins :

Depierrax H
 Y. Rouge

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Communiqué aux bureaux de l'état
 Civil de Montreux, Lutry,
 Forel et du Loche

N° 20

Pahud Alfred William

et

Fischer Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud Alfred William
célibataire

agriculteur

originaire de Ogens

domicilié à Ecublens

né à Combremont le Grand le sept février
mil neuf cent deux

fils de Ulysse Pahud, agriculteur

et de Julia Bertha née Siquerat, à Ecublens

2. Fischer Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Meisterschwanden (Argovie)

domiciliée à Ecublens

née à Meisterschwanden le vingt neuf octobre
mil neuf cent six

fille de Rudolf Fischer, agriculteur à Meisterschwanden

et de Mathilde née Gremminger, décédée

Témoins : 1. Ulysse Pahud, agriculteur à Ecublens
2. Hilda Fischer, ménagère à MeisterschwandenLes publications ont eu lieu à Ecublens le trente un octobre, à
Meisterschwanden le un et à Ogens le deux novembre
mil neuf cent vingt huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ecublens, le vingt quatre novembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
3. L'acte de publication à Ecublens
4. " " de Ogens
5. " " de Meisterschwanden

Les époux :

William Pahud
Hélène Pahud née Fischer

Les témoins :

Ulysse Pahud
Hilda Fischer

L'officier de l'état civil :

Dueret

Communiqué aux bureaux de l'état
Civil de St Georges et de
Meisterschwanden

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 21

Faucher Alfred Francois Charles

et

Delessert Germaine Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucher Alfred Francois Charles
célébatère
ouvrier Dusine
originaire de Bofflens
domicilié à Chavannes, p. R.
né à Ecublens le cinq janvier
mil neuf cent six

fils de Charles Henri Faucher, agriculteur
et de Julie Sylvie née Schmidt, à Chavannes

2. Delessert Germaine Marguerite
célébatère
ouvrière Dusine
originaire de Savigny et de Sillette
domiciliée à Renens
née à Sullens le vingt cinq août
mil neuf cent un

fille de Henri Jules Delessert, décédé
et de Léa Marguerite née Poamux, à Echandens

Témoins: 1. Charles Morier, charpentier à Renens
2. Emilie Morier, ménagère à Renens

Les publications ont eu lieu à Chavannes le seize, à Bofflens, Savigny,
Sillette et Renens le dix sept novembre mil neuf cent
vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Ecublens, le huit décembre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

- 1. L'acte de naissance du fiancé
2. L'acte de naissance de la fiancée
Les actes de publication de mariage
3. de Chavannes
4. de Bofflens
5. de Savigny
6. de Sillette
7. de Renens

Les époux :

Alfred Faucher,
G Faucher née Delessert.

Les témoins :

Morier Charles
Morier Emilie

L'officier de l'état civil :

Duret

Communiqué aux bureaux de l'Etat
Civil de Romanel, de
Cully, de Savigny et de
Romanel

N° _____

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'inscription portant le N° 21 à la page 111, est la dernière de ce volume, N° III. La suite se trouve dans le volume N° IV, qui commence par le N° 1 de l'année 1929.
 originaire de Au 31 Décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du domicile à 25 février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale n° 2 du 18 mai 1928. La clôture de ce registre, et l'ouverture d'un nouveau mil cent sont dictées par les nouvelles fils de prescriptions :

et de Ecublens le 1^{er} janvier 1929

2. L'officier de l'Etat Civil.



Un double a été transmis le 5 janvier 1929 à l'autorité

originaire de cantonale, en exécution de la loi

domiciliée à Ecublens le 5 janvier 1929

née à L'officier de l'Etat Civil le

mil cent

fille de

et de



Témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° _____

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'inscription portant le N° 21 à la page 111, est la dernière de ce volume, N° III. La suite se trouve dans le volume N° IV, qui commence par le N° 1 de l'année 1929.
 originaire de Au 31 Décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du domicile à 25 février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale née à du 18 mai 1928. La clôture de ce registre, et l'ouverture d'un nouveau mil cent sont dictées par les nouvelles fils de prescriptions :

et de Ecublens le 1^{er} janvier 1929

2. L'officier de l'Etat Civil.



Un double a été transmis le 5 janvier 1929 à l'autorité

originaire de cantonale, en exécution de la loi

domiciliée à Ecublens le 5 janvier 1929

née à L'officier de l'Etat Civil le

mil cent

fille de

et de



Témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1925 | Arthélex et Stella Biouard | 32 | | | |
| | Auberson - Helene Lima femme - 45 ans - | 39 | | | |
| | Archier - Martha Victoria femme - 43 ans - | 43 | | | |
| 1927 | Auer et Gempeler Edouard | 90 | | | |
| 1928 | Affolter femme Grand Marguerite Lucie | 95 | | | |
| | Ayer et Heifliger Oscar Christian | 99 | | | |

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1923 | Burmann femme de Masson Louis | 4 | | | |
| | Lambert et Baudet Anna Elisabeth | 6 | | | |
| 1924 | Berger femme de Tache Marguerite Blanch | 7 | | | |
| | Bolliet et Clere Lion | 8 | | | |
| | Bremisard femme Nouillon Berthe | 15 | | | |
| | Bridocco femme de Marquerat Anna | 19 | | | |
| | Bovard et Streit Marcel Arnold Fritz | 21 | | | |
| | Bühler femme de Pochat Wäldin Rosa | 23 | | | |
| 1925 | Boulot Berthe Elisabeth femme Girardet | 40 | | | |
| | Budry et Pochat Marcel Rodolphe | 46 | | | |
| | Borgnana et Tête Antoine Joseph Pierre | 47 | | | |
| | Bovay et Buttet Marcel William | 49 | | | |
| | Buttet femme de Bovay Louise Marie | 49 | | | |
| | Bodlot femme Demierre Marie Augusta | 52 | | | |
| 1926 | Brechbühl de Delassart Robert Louis | 56 | | | |
| | Bovay et Keyrard ne Geler Henri | 57 | | | |
| | Bovey et Lambelet Louis Charles | 58 | | | |
| | Borgeaud femme Baynal Henriette Lévine Louise | 59 | | | |
| | Bühler femme Luvlinden Marguerite Eugénie | 61 | | | |
| | Bütcher femme Nobel Anna | 64 | | | |
| | Brechbühl et Bellinello Jean Albert | 67 | | | |
| | Bellinello femme Brechbühl Guiseppeina Lucina | 67 | | | |
| 1927 | Braillard et Gaillat Jean Samuel | 75 | | | |
| | Bezençon et Noël Henri | 80 | | | |
| | Blewin ne Bretonaud femme Carabuso Anna Augustin | 81 | | | |
| | Bürgin femme de Verl Klara | 87 | | | |
| | Bruand femme Cretignier Germaine Marie | 89 | | | |
| 1928 | Burnet ne Pralin Lina femme Guivon | 102 | | | |
| | Bourger femme de Jaurin Blanche Eugénie | 106 | | | |

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Clere femme de Ballit Berthe | 8 | | | |
| " | Corthay femme de Grand Louise Juliette | 12 | | | |
| " | Christeler et Jaquier Robert | 26 | | | |
| " | Christeler et Massou Ferdinand Maurice | 29 | | | |
| 1925 | Chevalley et Gaffon Charles Emile | 31 | | | |
| | Corthesey et Chalet Gustave | 36 | | | |
| | Chalet Marthe Elise femme Corthesey | 36 | | | |
| | Chapuis Berthe Eugenie femme Lepran | 37 | | | |
| | Cornilescu et Ducommun Demetre | 41 | | | |
| | Covey femme de Fivaz Susanne Lina | 50 | | | |
| 1926 | Baillet femme Forestay Marie Sophie | 60 | | | |
| | Clere femme Grasso Emma Constance | 62 | | | |
| | Curchod et Corban Gustave Louis | 65 | | | |
| | Corban femme Curchod Emma | 65 | | | |
| | Colombo ni. Muszgiati femme Nussy Elia | 66 | | | |
| | Carrin et Hadorn Emile Francois | 74 | | | |
| 1927 | Caillat femme de Braillard Helene Eva | 75 | | | |
| | Chapuis femme de Emery Elisabeth | 79 | | | |
| | Cretenoud veuve Blondin femme Crerabuss Amelie | 81 | | | |
| | Clere femme Lapalud Ida Louise | 85 | | | |
| | Cretenignier et Bruand Paul Eugene | 87 | | | |
| 1928 | Clere divorcee Peerenoud femme Dutot Marthe Amelie | 94 | | | |
| | Covey et Milliquet Ami | 103 | | | |
| | Clere femme Dupuis Jeanne Adèle | 108 | | | |

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|---|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Depierreux femme de Pantet Marie Alice Emmy | 16 | | | |
| | Dini femme de Moassen Claire Louis | 22 | | | |
| | Ducrot et Forner Jules Albert | 25 | | | |
| 1925 | Dupuis et Hohmann Louis Maurice | 33 | | | |
| | Ducrot et Dumont Eugène Edméant | 38 | | | |
| | Dumont Henriette Julie femme Ducrot | 38 | | | |
| | Ducommun Jeanne femme Coralescu | 41 | | | |
| | Despinois et Pico Auguste Jules | 42 | | | |
| | Dubach et Durussel Marie Louis | 51 | | | |
| | Durussel femme Dubach Germaine Florentine | 51 | | | |
| | Demierre et Boillot Henri Louis | 52 | | | |
| 1926 | Delessert femme Brechtuhl Jeanne | 56 | | | |
| | Dupuis femme Porchat Blanche Marguerite | 68 | | | |
| | Ducrot et Goyjat Paul Louis | 73 | | | |
| 1927 | Desfabiani et Janz Hermine Paul Félix | 83 | | | |
| 1927 | Ducrot et Pahud Henri Auguste | 86 | | | |
| 1928 | Dutoit et Perronnain ^{Jacq Etienne} Clere ^{Marthe Armand} | 94 | | | |
| | Delessert femme Kobi Eugénie | 97 | | | |
| | Duperrut et Paquier Robert Justin | 103 | | | |
| | Duvoisin femme Jacques Marguerite Ida | 104 | | | |
| | Dupuis et Clere Charles Louis | 108 | | | |
| | Delessert femme Faucher Germaine Marguerite | 111 | | | |

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

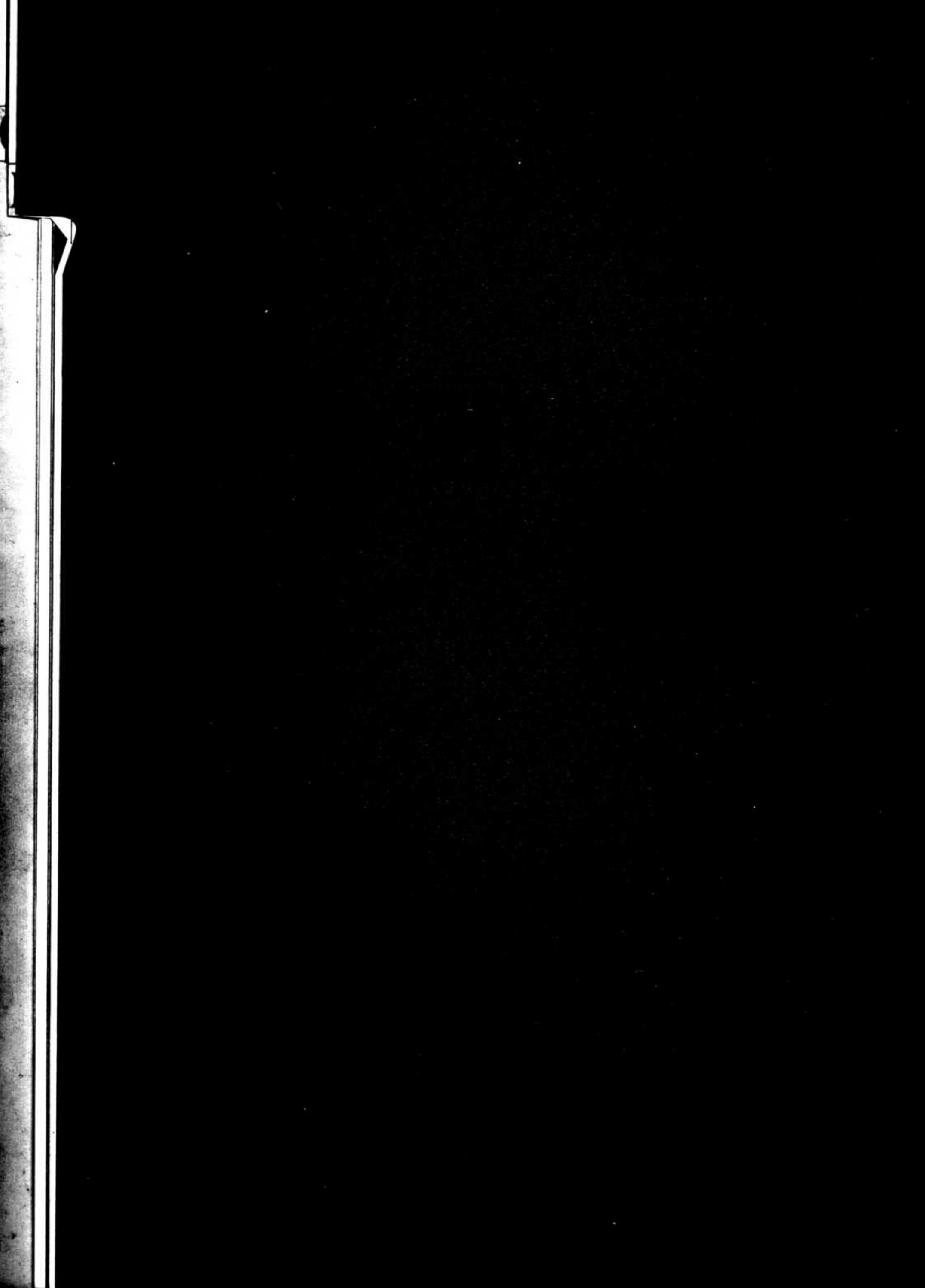
U

V

X

Y

Z



E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

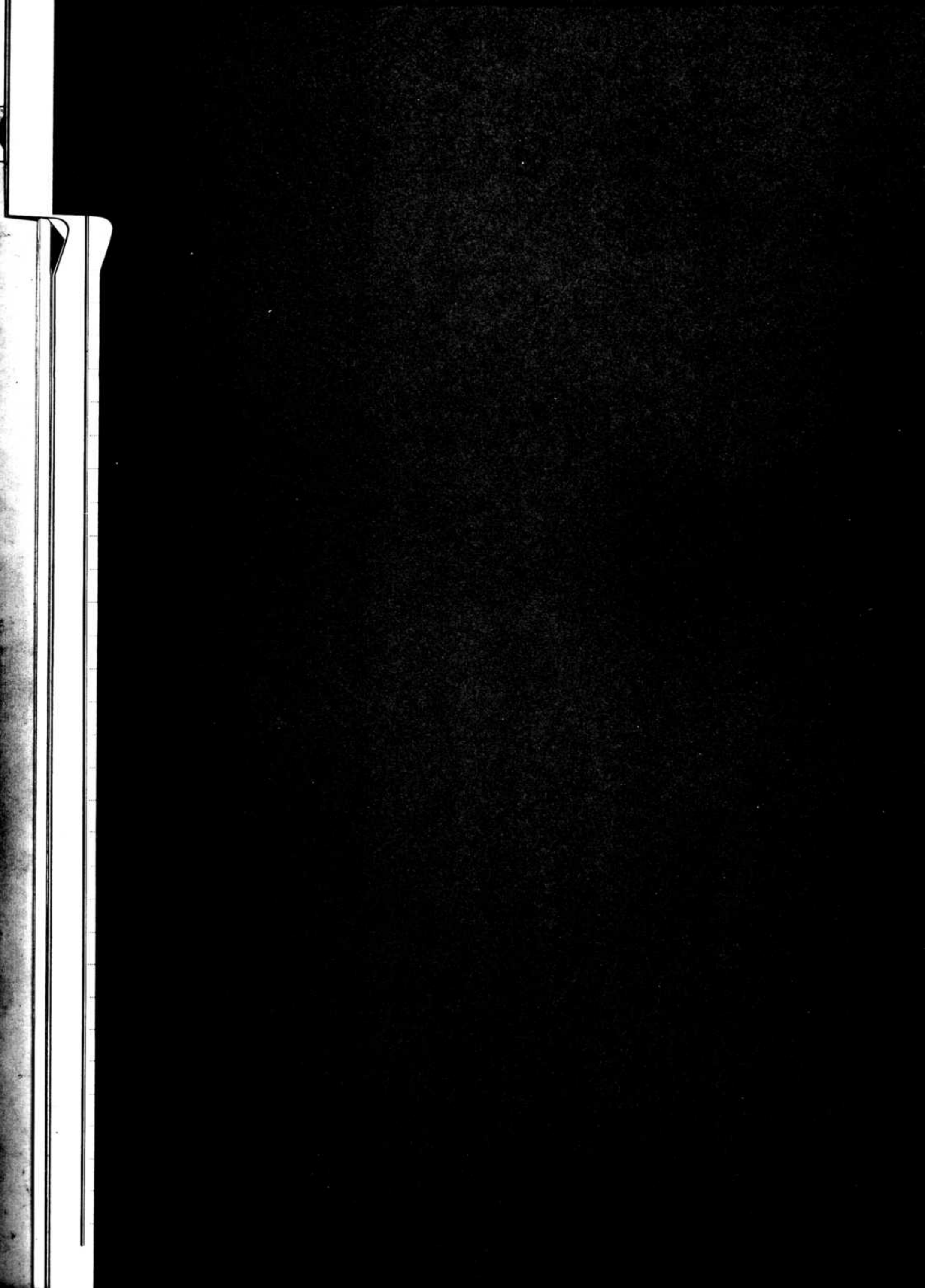
U

V

X

Y

Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Emery femme de. Camiger, Marthe-Hélène | 5 | | | |
| | Emery et Epitave, Eugène Victor | 11 | | | |
| 1927 | Epitave femme. Emery Ida | 11 | | | |
| | Emery et Chapuis Eugène Victor | 79 | | | |
| 1928 | Emery et Texuencou Henri Louis | 98 | | | |

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Foretzy femme de Martin Alice Marguerite | 18 | | | |
| | Favre et Jaquier Henri Victor | 22 | | | |
| | Forrer femme de Dueset Marie Marguerite | 25 | | | |
| 1925 | Favre femme Petitjean Marie | 48 | | | |
| | Fivar et Gevey Maurius Henri | 50 | | | |
| 1926 | Foretzy et Gaillet Emil | 60 | | | |
| | Fauscomet et Laverrière Charles Joseph | 63 | | | |
| | Fontana femme Lavanchy Catarina dite Nina | 71 | | | |
| 1927 | Frischhaus femme de Lippmann femme Schweizer Pauline | 83 | | | |
| 1928 | Fatio et Sprenger Amott Philbert Ernest | 96 | | | |
| | Fischer femme Pakivi Helene | 110 | | | |
| | Faucher et Delessert Alfred Francis Charles | 111 | | | |

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

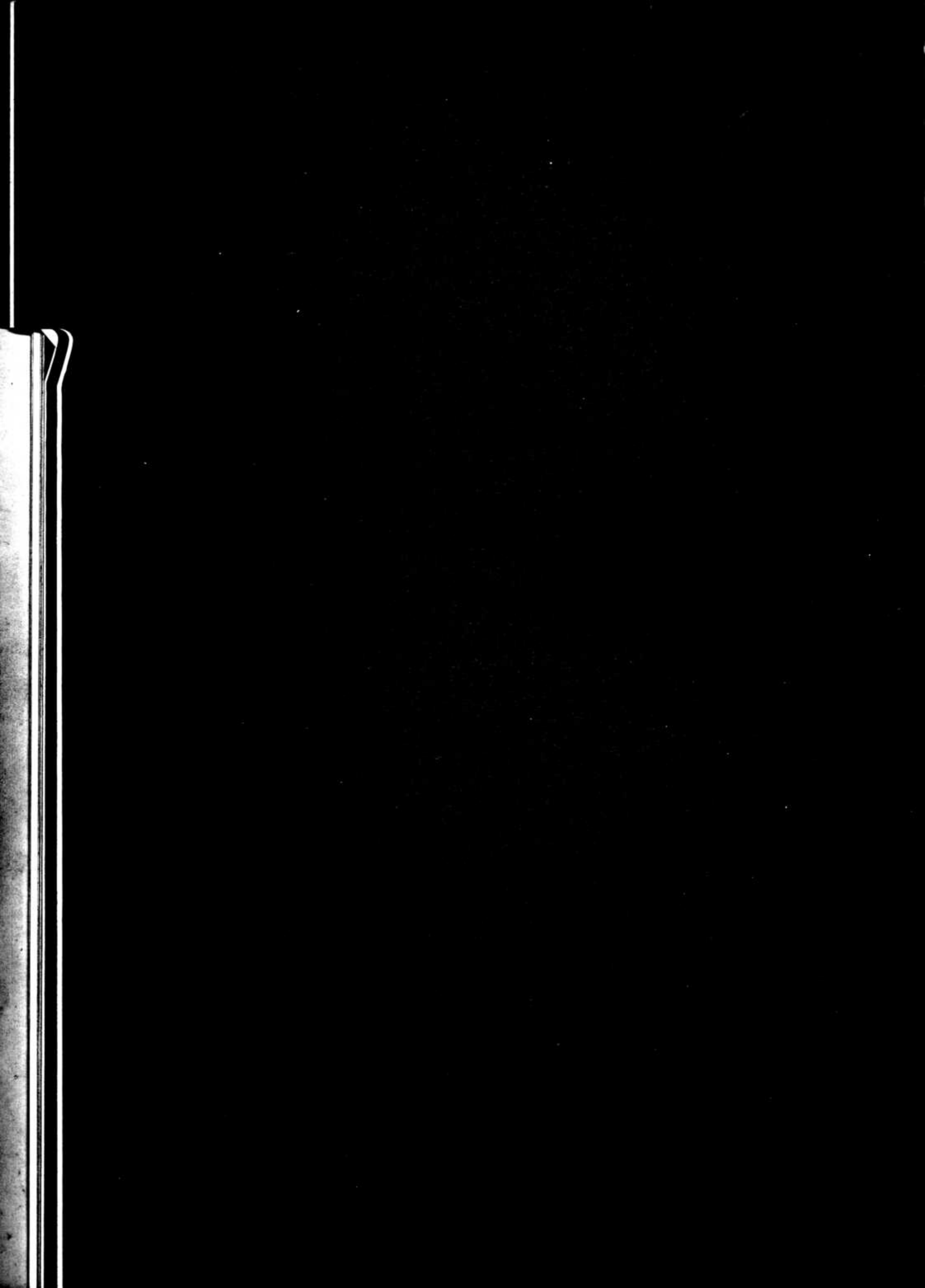
X

Y

Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Grand et Cortray Charles Emile | 12 | | | |
| " | Gasser femme Abel Emma | 27 | | | |
| 1925 | Gouffon ^{Chavalley} Marth Alice | 31 | | | |
| | Guitier femme Léonette Marguerite | 35 | | | |
| | Guaridet et Berlon Ami Edouard | 40 | | | |
| 1926 | Golar veuve Luyman femme Boyer Marie Rosalie | 57 | | | |
| | Grossi et Chre Joseph Tobie Jean | 62 | | | |
| | Gros femme Bégarnay Louise Rose Georgette | 70 | | | |
| | Gorjat femme Ducret Germaine Emma | 73 | | | |
| 1927 | Gasole femme Bionchetti Sabine Marguerite Dominica | 78 | | | |
| | Guinard et Sechaud Pierre Marie Victor | 82 | | | |
| | Gempeler femme Auer Juliana Louise | 90 | | | |
| 1928 | Gudet femme Benetrey Germaine Arrienne | 93 | | | |
| | Gillard femme Mingard Marguerite ^{Henriette} Marie | 97 | | | |
| | Grand et Affolter Arthur Samuel | 95 | | | |
| | Guidon et Burnet ne Pratin Emile Constant | 102 | | | |

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Hartmann et Martinet Georges Ferdinand | 14 | | | |
| | H. Vigne femme. Hubert Maurice | 21 | | | |
| 1920 | Holmann femme Dupuis Thérèse Elisabeth | 33 | | | |
| | Honcher et Chévenot Lionel William | 45 | | | |
| 1926 | Hiltbrand et Thommey Jules Albert | 53 | | | |
| | Hadam femme. Gavia Hélène Clara. | 74 | | | |
| 1928 | Häfliger femme. Hyer Friedrika Julia | 99 | | | |

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

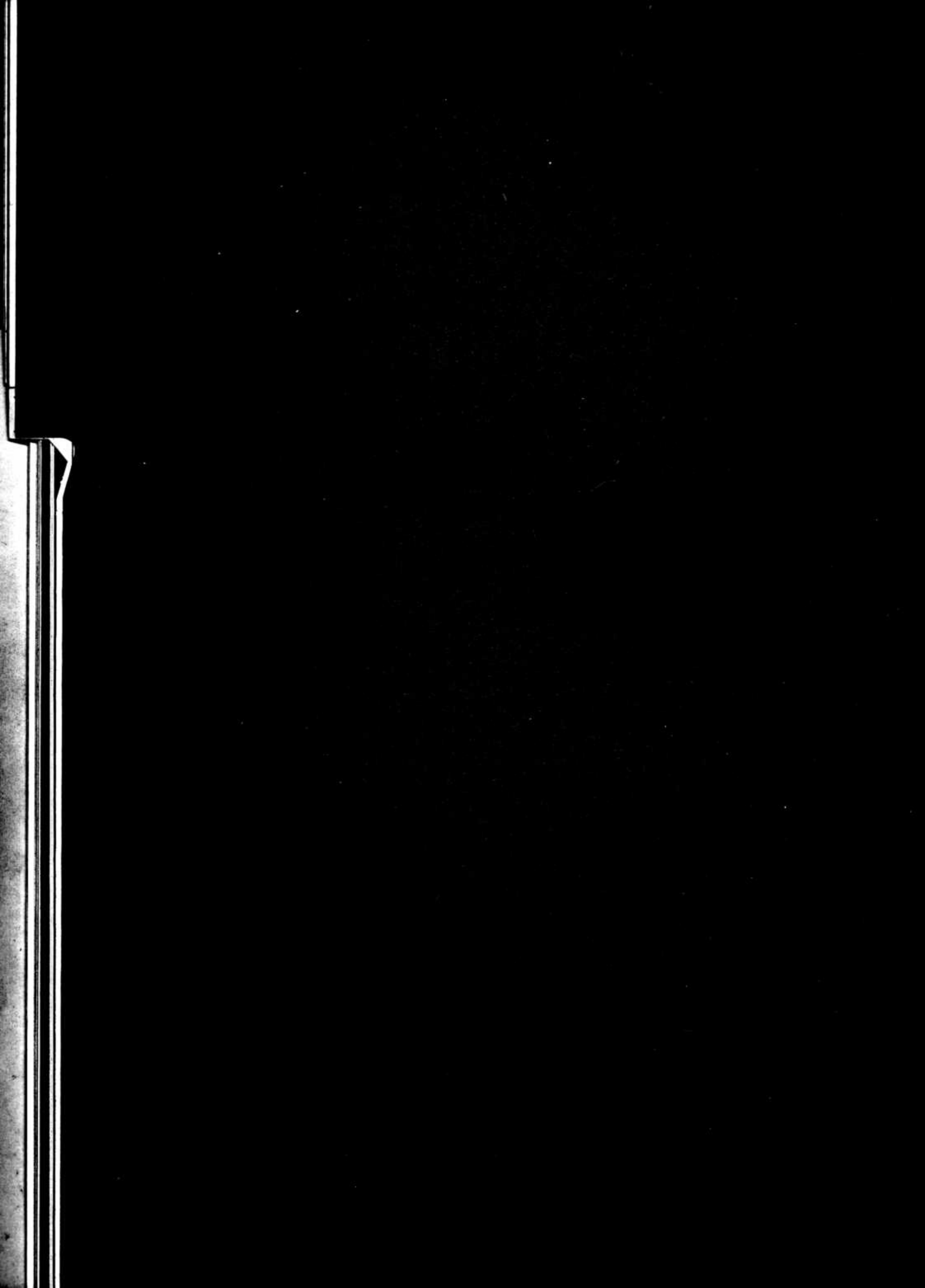
U

V

X

Y

Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|---|------|-------|---------------------------|------|
| 1923 | Jaquenoud et Meyer Robert Georges | 20 | | | |
| 1924 | Jaquier femme Faure Laure Thérèse | 22 | | | |
| " | Jaquier femme de Thérèse Marie Marguerite | 26 | | | |
| 1927 | Janis femme Defabiani Rosa | 83 | | | |
| | Janus femme Hächli Marie Julia | 84 | | | |
| 1928 | Jaquenoud femme Emery Aïde Caroline | 98 | | | |
| | Jaquenoud femme Masson Violette Brigitte | 101 | | | |
| | Jagues et Durvoisin Robert | 104 | | | |
| | Janus et Bourgoz Emmanuel Félix | 106 | | | |
| | Jaquenoud et Sillon Adrien | 107 | | | |

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|---|------|-------|---------------------------|------|
| | Lambert Joseph Eunte | 6 | | | |
| 1924 | Lesclapart veuve Pontet femme Schoppa Marie Julie | 17 | | | |
| 1925 | Lembert veuve de veuve Lemaître | 21 | | | |
| | Leyron et Chapuis Georges Alcaide Raphaël | 37 | | | |
| 1926 | Leyron veuve Gylan femme Bovey Marie Rosalie | 57 | | | |
| | Lambelet femme Bovey Rose | 58 | | | |
| | Laverrière femme Fauconnet Hélène Marguerite | 63 | | | |
| | Locher femme Becchat Elise Marianne | 69 | | | |
| | Lavanchy et Fontana Henri | 71 | | | |
| | Lavanchy et Reigenacht Charles | 72 | | | |
| 1927 | Lapalud et Glere Charles Alexandre | 85 | | | |
| | Ligandt veuve Freiburghaus femme Schwiiger Flora Helene | 88 | | | |

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1923 | Meyer femme de Jaquenoud Louise Marie | 2 | | | |
| | Masson et Burnand Ernest François | 4 | | | |
| 1924 | Martinet femme de Hartmann Cécile Lydia | 14 | | | |
| | Morillon et Bromissard Paul | 15 | | | |
| | Martin et Foret Eugène Albert | 18 | | | |
| | Marguerat et Saurocco Louis Fernand | 19 | | | |
| | Masson et Héquier Henri Bernard | 23 | | | |
| | Masson et Diné Charles François | 24 | | | |
| | Masson femme de Christour Marthe Stéphanie | 27 | | | |
| 1925 | Moser et Archier Maurice Ernest Constant | 43 | | | |
| | Masson et Masson Henri Paul François | 44 | | | |
| | Masson Eugénie femme de Masson | 44 | | | |
| 1926 | Mermier et Hoff Oscar Emile | 54 | | | |
| | Meylan et Richard François Eugène | 55 | | | |
| | Musy et Colombo Constant Alois Fernand | 66 | | | |
| 1928 | Menetrey et Guvet Louis Ami | 93 | | | |
| | Mingard et Gillard Marcel Constant | 92 | | | |
| | Masson et Jaquenoud Constant Louis | 101 | | | |
| | Milliquet femme Govey Lucie Rosa | 100 | | | |
| | Mathy et Loret Eugène Édouard | 100 | | | |

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



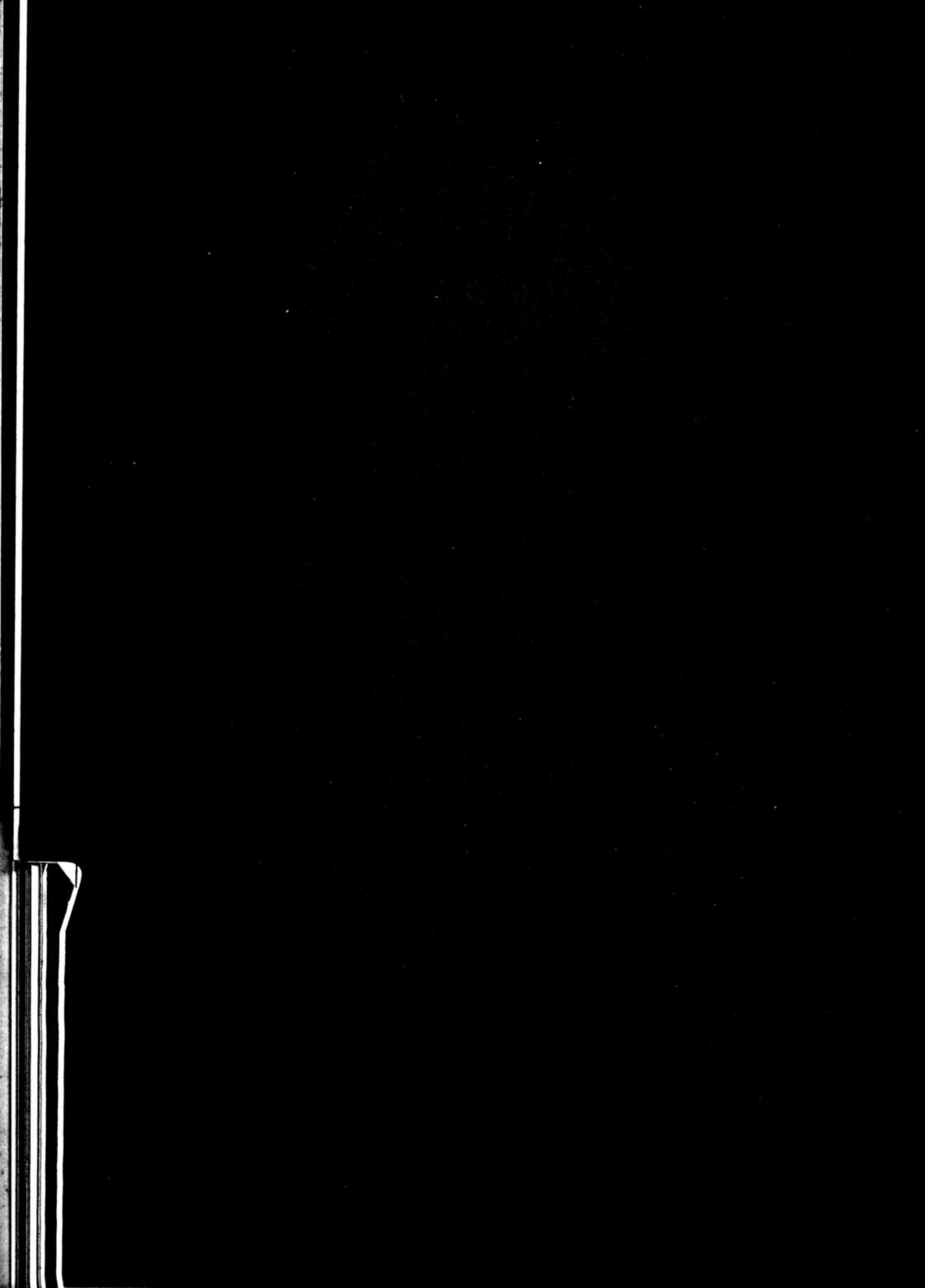
| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|---|------|-------|---------------------------|------|
| 1923 | Penevayre et Bay Charles Joseph | 3 | | | |
| 1924 | Pache et Berger Théodore | 4 | | | |
| | Pantet et Depierrax Emile Fernand | 10 | | | |
| | Perolini femme de Orbin Lucie | 13 | | | |
| | Porchat ni Pahu femme de Porchat Alice | 16 | | | |
| | Pahu veuve Porchat femme de Porchat Alice | 16 | | | |
| | Pintet ni Lachet femme de Schopfer Marie Julie | 17 | | | |
| | Pittet et Lerner André Emile | 20 | | | |
| 1925 | Pouly femme de Helay Rosa | 30 | | | |
| | Pico Rosa - Julia femme de Desponds | 43 | | | |
| | Pète femme de Borgnana Angèle | 47 | | | |
| | Pétitpierre et Favre Armand Edouard | 48 | | | |
| 1926 | Porchat et Dubuis Gaston Emile | 68 | | | |
| 1927 | Pahu femme Ducret Isabelle | 86 | | | |
| 1928 | Perraudine Hère femme Dutert Martha Amélie | 94 | | | |
| | Pratin veuve Kurnet femme Guion Aina | 102 | | | |
| | Paquier femme Duperrut Rachel | 103 | | | |
| | Pahu et Fischer Alce William | 110 | | | |

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



R
S
T
U
V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1923 | Rochat et Reuchat Edmond Eugène | 1 | | | |
| | Reuchat femme de Rochat Esther Elisabeth | 1 | | | |
| | Roay femme de Penesepes Héloïse | 3 | | | |
| 1924 | Roadia et Viola Emile Paul | 9 | | | |
| | Rochat et Reuchat née Rahui Charles David | 10 | | | |
| | Rochat et Riickler Albert Auguste | 28 | | | |
| 1925 | Roamel et Reingruber Alexandre | 34 | | | |
| | Rochat femme de Budry Angèle Irma | 46 | | | |
| 1926 | Richard femme de Noylan Mathilde Fida | 55 | | | |
| | Raynal et Bourgeaud Fernand François | 59 | | | |
| | Rochat et Kocher Hector Emile | 69 | | | |
| | Requamey et Gras Marcel Constant | 70 | | | |
| | Reifenacht femme Lavanchy Clara | 72 | | | |
| 1927 | Ronchetti et Gasolo Carlo | 78 | | | |
| 1928 | Reuchat et Wlenk Yvonne Frédéric | 91 | | | |
| | Rouge et Tissot-Daguette Emile François Ernest | 109 | | | |

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z



S
T
U
V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|---|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Schopfer et Pintot née Ledrat Édouard Eugène | 17 | | | |
| | Strut femme Bocard Bertha Elise | 21 | | | |
| 1925 | Stella femme Apotheker Adèle | 33 | | | |
| | Schmidt et Wittgen Louis | 35 | | | |
| 1927 | Schneider et Heurmer Frédéric Lemile | 76 | | | |
| | Schaut femme Guinard Clara Hilène | 82 | | | |
| | Schweizer et Legrand ^{Marguel Henri} Freiburghaus Flora Adèle | 88 | | | |
| 1928 | Sprenger femme Fatio Jeanne Elise | 96 | | | |

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z



T
U
V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Comiger et Comery Ulysse - William | 5 | | | |
| 1925 | Chicolet Maria Angèle Lucie femme Hencher | 45 | | | |
| 1925 | Chomey femme Kiltbrand Germaine Berthe | 53 | | | |
| 1927 | Coty femme D. Bernart Rose | 71 | | | |
| | Carabuso et Blondin in Pretencud Guiseppe | 81 | | | |
| 1928 | Cisset-Daquette femme Bouge Henriette Denise | 109 | | | |

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z



U

V

X

Y

Z



V
X
Y
Z



| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--------------------------------------|------|-------|---------------------------|------|
| 1924 | Viola femme de Bradie Caroline Lorna | 7 | | | |
| | Berner femme de Pittet Rose Anna | 20 | | | |
| 1925 | Heber et Auberson Oscar Otto | 39 | | | |
| 1926 | Hoff femme Nermier Emma | 54 | | | |
| 1927 | Sernar et Capy Ernest Constant | 77 | | | |
| | Wächli et Jaunin Louis Williams | 84 | | | |
| | Ver et Bürgin Alfred Adrien | 89 | | | |
| 1928 | Henk femme Fouchat Marie Marguerite | 91 | | | |
| | Sittler femme Jaquenoud Clemence | 107 | | | |
| | Fret époux Mathay Hélène Elisa | 100 | | | |

V
X
Y
Z

X
Y
Z



X
Y
Z





